

ACCUEIL DE MINEURS
PRÉPAREZ LES
VACANCES

10

TOURISME ÉQUESTRE
LES INFRASTRUCTURES
SE DÉVELOPPENT

30

LES
FR
AN
LES



DRESSAGE

Une place pour la France
aux Jeux Olympiques



N° **133**

AVRIL
2012



LeMemoClub

A consulter régulièrement sur www.ffe.com/club/leMemoClub - Avril 2012

GRAND TOURNOI



L'édition 2012 du Grand Tournoi, grand rendez-vous des sports équestres collectifs, horse-ball, pony-games et polo club, aura lieu du 26 au 28 mai au Parc Equestre Fédéral.

Nouveauté 2012, le championnat de France de polo universitaire. Clôture des engagements pour les différents championnats du Grand Tournoi le 7 mai. Préparez vos équipes. Voir page 35.

EQUIRANDOS



En 2012 l'Equirando se décline au pluriel avec Equirando junior du 10 au 15 juillet à Treigny-Perreuse sur un thème médiéval, voir REF 131, et l'Equirando classique du 27 au 29

juillet au Haras du Pin, voir REF 131. La Ref vous donne l'essentiel des informations pour préparer votre propre projet Equirandos dans votre club.

GENERALI OPEN DE FRANCE



Le Generali Open de France aura lieu du 7 au 15 juillet pour la semaine poney et du 21 au 29 juillet pour la semaine clubs. En 2012, l'accent est mis sur les épreuves par équipe et

la pluridisciplinarité dans les niveaux d'accès pour une pratique sportive formatrice.

Règlement et conditions de participation Ref 130 p 35.

PAGE SPECTACLES



Nouveau sur www.ffe.com ! Une page est entièrement dédiée au spectacle équestre. Accessible en cliquant sur Vous êtes club depuis la page d'accueil et mise à jour régulièrement, elle vous donne toutes les clés en textes,

photos et vidéos pour proposer une activité spectacle à vos cavaliers. Vous y trouverez notamment les comptes-rendus des différents congrès FFE des spectacles équestres.

JOURNÉE DU CHEVAL



Les inscriptions sont ouvertes pour la Journée du Cheval du dimanche 23 septembre 2012. Vous pouvez dès maintenant inscrire votre club

à la Journée. Vous pouvez ajouter une photo. Le détail de votre programme peut être ajouté plus tard et il peut être modifié à tout moment jusqu'au 23 septembre. <http://journeeducheval.ffe.com/>

LABELS QUALITÉ



La FFE communique sur 3 listes d'adhérents, les clubs labellisés, les autres clubs et les organisateurs d'activités équestres. Si ce n'est déjà fait, engagez-vous dans la démarche qualité. Vous serez dans la 1^{er} liste.

Demandez le cahier des charges du label qui correspond à l'activité que vous proposez. Il existe des labels pour les principales activités. Voir p 22. [Contact qualite@ffe.com](mailto:contact_qualite@ffe.com)

LICENCES ET CM TOUT INTERNET



Vous pouvez opter pour une version internet des licences, sans envoi de la version papier. Vos cavaliers imprimeront eux-mêmes leur licence en allant

sur leur page cavalier FFE. Vous pouvez aussi déposer les certificats médicaux en ligne. Voir page 14.

VOTRE SITE CLUB



Vous n'avez pas de site internet ? Créez en un facilement avec l'outil site club FFE. Vous en avez un ? Mettez le à jour régulièrement pour qu'il donne vos tarifs, vos horaires, présente vos activités...

Le site www.developpement.ffe.com vous explique tous les modes d'emploi, albums photos, pdf, modules... Voir p 28.





Nouveau programme *pour les Galops®*



Le nouveau programme des Galops® sera applicable au 1^{er} septembre prochain.

Tous les clubs adhérents FFE recevront, dans leur colis de rentrée en août, les nouveaux Guides Fédéraux des Galops® à l'intention des cavaliers et le Guide Fédéral de l'enseignant qui comporte le programme complet des Galops®, le plan de formation, du Galop® 1 au Galop® 9, ainsi que les fiches pédagogiques par objectifs concernant les Galops® 1 à 4.

La FFE est auteur et éditeur de ces manuels et les clubs qui le souhaiteront pourront les acheter à tarif revendeur pour les proposer à leurs cavaliers. Attention, aucun des manuels actuellement disponibles sur le marché ne correspond au futur programme.

La Ref vous en dira plus dans le prochain numéro, avec le compte-rendu du Congrès Fédéral où cette rénovation des Galops® a été présentée. Rappelons aux participants au dernier congrès que la date limite de retour à la FFE des suggestions, suite à la lecture du prototype remis au Congrès, est fixée au 30 avril.

Officiel

FERMETURES

Le standard et les principaux services FFE seront fermés le lundi 30 avril, le lundi 7 mai et le vendredi 18 mai.

Rappel : Galop® est une marque déposée, propriété de la FFE. Toute utilisation à des fins commerciales de la marque Galop® qui désigne les examens fédéraux est strictement soumise à l'autorisation écrite de la FFE. La FFE n'a accordé à aucun éditeur le droit d'utiliser sa marque Galop® ni le règlement officiel des Galops® FFE.

L'essentiel de vos Rendez-vous



DU 20 AU 22 AVRIL À SAUMUR

LE PRINTEMPS DES ECUYERS 2012

Cette année, le Cadre Noir de Saumur s'associe à Lorenzo. Un spectacle équestre mêlant équitation classique et numéros de voltige.

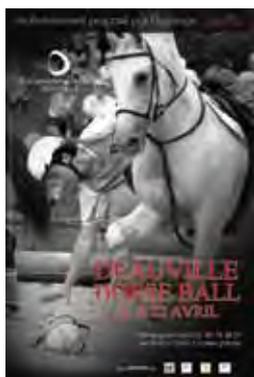
www.cadrenoir.fr

DU 26 AU 29 AVRIL À SAUMUR

CONCOURS INTERNATIONAL DE DRESSAGE.

CDI 3*, CDIO Jeunes cavaliers, Juniors et Poneys.

www.cadrenoir.fr



DU 30 AVRIL AU 2 MAI À LAUSANNE.

1^{ER} SPORT FORUM DE LA FEI.

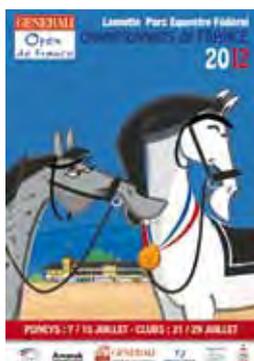
Ce nouveau forum permettra de débattre des différents aspects du sport en vue de modifications réglementaires futures. Disciplines et thèmes abordés : saut d'obstacles, concours complet, endurance et aspects vétérinaires.

www.fei.org

DU 3 AU 6 MAI À JARDY

CIC 3*, 2^{ÈME} ÉTAPE DU FFE EVENTING TOUR.

www.haras-de-jardy.com



DU 10 AU 13 MAI À LA BAULE.

JUMPING INTERNATIONAL DE LA BAULE

CSIO 5*, 1^{ère} étape de la Coupe des Nations FEI et 2^{ème} étape du French Tour EADS. Coupe des Nations le vendredi 11. Derby de la région des Pays de la Loire le samedi 12, Grand Prix Longines de la Ville de La Baule, le dimanche 13. CSI 2* et épreuve internationale de démonstration handisport.

www.labaule-cheval.com

DU 26 AU 28 MAI À LAMOTTE.

LE GRAND TOURNOI.

Le grand événement des sports équestres. Championnats de France de horse-ball jeunes et club, de pony-games et Grand Tournoi de polo. Nouveauté 2012 : le 1^{er} championnat de France de polo universitaire aura lieu pendant le Grand Tournoi.

<http://grandtournoi.ffe.com>



DU 31 MAI AU 3 JUIN À BOURG EN BRESSE

JUMPING INTERNATIONAL.

Grand Prix de Bourg en Bresse le dimanche 3.

www.csi-bourg.com

DU 31 MAI AU 3 JUIN À REIMS

OFFICIEL DE FRANCE ESPOIRS DE SAUT D'OBSTACLES

Enfants, Juniors et Jeunes Cavaliers. Coupes des Nations Juniors et Jeunes Cavaliers le vendredi 1^{er} juin. Coupe des Nations Enfants le samedi 2. Grands prix le dimanche 3.

www.reims-shr.ffe.com

DU 7 AU 29 JUILLET À LAMOTTE.

GENERALI OPEN DE FRANCE.

Semaine Poney : du 7 au 15 juillet 2012, clôture des engagements le lundi 11 juin. Semaine Club : du 21 au 29 juillet 2012, clôture des engagements le lundi 25 juin.

<http://opendefrance.ffe.com>

DU 10 AU 15 JUILLET À TREIGNY-PERREUSE

EQUIRANDO JUNIOR 2012.

Un périple médiéval pour les jeunes randonneurs de 7 à 17 ans avec notamment la découverte du chantier médiéval de Guédelon.

www.ffe.com/tourisme

DU 17 AU 22 JUILLET À FONTAINEBLEAU

CHAMPIONNATS D'EUROPE PONEYS.

Saut d'obstacles, concours complet, dressage et horse ball.

www.europoney2012.com

DU 27 AU 29 JUILLET.

EQUIRANDO 2012 AU HARAS DU PIN.

Le plus grand rassemblement européen de cavaliers et de meneurs pratiquant l'équitation de pleine nature aura lieu pour la 1^{ère} fois en Basse Normandie.

www.equirando-normandie-2012.com

en Bresse le dimanche 3. www.csi-bourg.com

GRAND NATIONAL

20 - 22 avril Cluny : 2^{ème} étape CSO.

11 - 13 mai Marolles en Brie : 3^{ème} étape CSO

11 - 13 mai Auvers : 3^{ème} étape dressage.

<http://grandnational.ffe.com>

HORSE BALL PRO ÉLITE

21 - 22 avril Deauville

19 - 20 mai Nancy

<http://horseballproelite.ffe.com/>

Parc Equestre
41600 LAMOTTE
T 02 54 94 46 72
F 02 54 94 46 77
Mel : laref@ffe.com

RÉDACTRICE EN CHEF
Danielle Lambert

RÉDACTION
Frédérique Monnier

ICONOGRAPHIE
Elodie Brunaud

PHOTO COUVERTURE
FFE/PSV

PHOTOS
FFE/PSV/Maindru/FM/AC,
AFCAM, CE de la Scie, Galerie
Traquinia, La Galoupiote,
C Granger, L'Image du Jour,
SOS Victimes de la Route,
Vercors à Cheval/E Minodier

**ONT PARTICIPÉ À CE
NUMÉRO**

FFE Ressources, FFE Tourisme,
FFE Formation, Milène Creusot,
Stéphanie Guittot, Claire
Granger, IFCE, Emmanuelle
Michaud

ABONNEMENT
1 an : 50 €
1 an adhérent : 25 €
Chèque à l'ordre de FFE

MAQUETTE
Charte Graphique :
Force Motrice

Mise en page :
Kristell Pinto



IMPRESSION
Imprimerie de Champagne
Z.I. Les Franchises
52200 Langres

COMMISSION PARITAIRE
0313G80336

ISSN 2115-4686

TIRAGE
6500 exemplaires

PIÈCES JOINTES
Affiche Equirando
Affiche Generali Open de France
Affiche Avantages licences

EDITEUR
Fédération Française
d'Équitation
Parc Equestre
41600 Lamotte

**DIRECTEUR DE LA
PUBLICATION**
Serge Lecomte



FORCE RÉGLEMENTAIRE
Ceci est le mensuel officiel
de la Fédération Française
d'Équitation. Les informations
portant la mention « Officiel »
ont force réglementaire.

SOMMAIRE

VIE ÉQUESTRE

Le nouveau programme des Galops®	3
L'essentiel de vos rendez-vous	4
Nouveau sur www.ffe.com	13
Club House	32
Détenteurs d'équidés	33

CLUBS

Le MemoClub	2
Club du Mois : CE de la Scie, 76	6
Recensement des équipements sportifs	8
Bénévoles et officiels de compétition	9
Accueil des mineurs	10
Equestri'route à la Gravade	12
Accueillir les « décrocheurs » au club	21
Nouveaux adhérents	34

SPORT

JO de Londres : les règles	20
Tour d'honneur	22
La FFE et les propriétaires	24
Politique FFE pour le dressage	25
Dispositif endurance haut niveau	26
Grand National 2012	29

FORMATION

Assistant animateur d'équitation	14
Sites d'excellence sportive	18

TOURISME

Actions menées pour les infrastructures	30
---	----

RÉFÉRENCES

Carnet d'adresses	21
-------------------	----



©SOS Victimes de la route

12



©FFE/PSV

14



©FFE/PSV

22



©FFE/PSV

26



©Hita Minodier/Vercors à Cheval

30

Du temps gagné *pour l'insertion*

Karine Boué a mis au point un système rationnel de curage des boxes lui permettant de gagner du temps pour se consacrer à l'accueil de tous les publics et à l'insertion via le cheval.

Le centre équestre de la Scie a été créé le 1^{er} avril 2002 par sa dirigeante, Karine Boué. Il est situé sur l'axe Dieppe - Rouen à 3 kilomètres d'une sortie d'autoroute, à un kilomètre de la gare de Longueville sur Scie et à une heure de cheval de la forêt d'Eawy.

TRAVAUX D'ÉCURIE FACILITÉS

Karine a mis au point un système ingénieux pour faciliter le curage des boxes qui procure un gain de temps et diminue une grande partie de la pénibilité liée à cette tâche :

« Quand j'ai créé mon club, je souhaitais consacrer mon énergie à mes cavaliers et à trouver des idées pour faire évoluer ma structure et non à faire les boxes. »

L'écurie est constituée de 2 rangées de boxes partagées par un couloir. Chacun des boxes est séparé par une cloison qui se rabat vers le milieu du couloir.

Ainsi, il est possible de faire toute la rangée de boxes au tracteur et chaque cheval reste enfermé dans un espace individuel dans le couloir sans qu'il gêne la manœuvre. 4 heures suffisent pour vider entièrement et pailler les 55 boxes à 3, un qui conduit



©CE de la Scie

le tracteur et deux autres qui enlèvent le fumier dans les coins. Les crottins sont enlevés 2 fois par jour, les boxes vidés entièrement tous les 3 semaines et désinfectés une fois par trimestre.

Nécessitant moins de main d'œuvre, ce procédé a permis de dégager une marge afin d'engager un moniteur supplémentaire.

L'équipe de la Scie est composée d'1 BE2, 3 BE1 et 2 stagiaires CAPA ou bac pro qui s'occupent de l'entretien du club et des écuries, des soins aux chevaux et de la mise au paddock, Karine estimant qu'il est essentiel pour le bien-être de la cavalerie que chevaux et poneys sortent au paddock tous les jours.

INSERTION

L'accès à l'équitation pour tous fait partie de la philosophie du CE de la Scie

« J'accueille tout le monde dans mon club sans discrimination, affirme Karine. Chacun doit pouvoir pratiquer l'équitation. Je viens moi-même d'une famille peu fortunée, ce qui était déjà un handicap pour pratiquer ce sport. »

Labellisé Equi handi, le club est équipé pour accueillir les publics handicapés dans les meilleures conditions.

Il n'y a pas de marches et tout est goudronné pour une circulation aisée en fauteuil roulant, depuis le parking jusqu'aux écuries et les abords des aires de

travail.

Le matériel est adapté : selle biplace, sur-selles, rênes pédagogiques de couleurs ou à poignées, 3 sortes de montoirs adaptés aux différents handicaps : treuil avec baudrier, montoir à rampe pour les personnes en fauteuil et montoir à marches.

Le club accueille une dizaine de groupes par semaine, soit environ 60 personnes handicapées mentales ou polyhandicapées.

« Cela fait plus de 15 ans que je fais monter des personnes handicapées et j'aime beaucoup cela, explique Karine. Accueillir ces publics est une vraie richesse pour tous car il y a un véritable échange entre les différents cavaliers qui fréquentent le club.

Chacun y trouve sa place dans le respect des autres avec une implication de tous afin que chacun s'y sente à l'aise. »



©CE de la Scie

Grâce à des financements du Conseil Général et de la préfecture de Seine Maritime, le club accueille aussi des jeunes confiés à la PJJ. Tous les lundis, de 10 à 13 h, les jeunes viennent au club avec leurs éducateurs. Ils aident aux travaux du club : pansage, manipulation des chevaux au paddock... puis montent à cheval.

« Ces séances sont bénéfiques car elles apprennent aux jeunes à respecter les règles et à s'impliquer dans une activité en écoutant les consignes des responsables de la structure. »

Il prend aussi des jeunes en collaboration avec Pôle Emploi dans le cadre d'une évaluation de leur projet professionnel, afin de vérifier si leur motivation est sérieuse et pour qu'ils prennent conscience de la réalité des métiers du cheval.

Enfin, profitant du fait que son club est situé en face d'un collège qui accueille une centaine de jeunes, Karine a mis en place une activité d'accompagnement éducatif où les jeunes collégiens viennent pratiquer l'équitation le soir après les cours.

PLURIDISCIPLINAIRE

Le CE de la Scie est aussi un centre de formation au BPJEPS avec cette année 21 élèves en formation, 15 préparant la mention équitation et 6 la mention Tourisme équestre. Il propose également une formation de préparation aux tests d'entrée au BPJEPS.

Le club est aussi axé vers la compétition. S'illustrant en



©CE de la Scie

concours jeunes chevaux, pro et amateur, principalement en saut d'obstacles, il se lance cette année

dans la compétition club en saut d'obstacles et en équifun avec pour objectif d'emmener des cavaliers au

Generali Open de France. Il propose aussi des cours d'équitation à cheval et à poney avec une activité baby poney à partir de 18 mois, des stages et des randonnées pendant les vacances et prend des chevaux de propriétaires en pension.

Bref, que ce soit pour du loisir, de la compétition, de la formation ou de l'insertion, chacun trouve sa place au CE de la Scie ! - F Monnier

Centre équestre de la Scie

SARL au capital de 8000 €
CLAG

Dirigeant : Karine Boué,
BEES 2

4 enseignants BEES1 salariés : Aurélie Leprévost, responsable des élèves BP en formation, Peggy Normand, Aurélie Legrand et Antoine Lamant.

324 licences pratiquant en 2011

125 licences compétition

en 2011

71 diplômes passés en 2011
Labels : Ecole Française d'équitation mentions Cheval Club et Poney Club de France. Centre de Tourisme équestre. Equihandi club mentions équihandi mental et équihandi moteur et sensoriel

Agréments : Animateur Poney et Accompagnateur de Tourisme Équestre

2 manèges : 800 m² et 120 m²

3 carrières : 2800m², 2100m² et 200m²

1 cross

1 PTV

Cavalerie : 20 shetlands, 20 doubles poneys et 20 chevaux de club. Une vingtaine de chevaux de propriétaires.

Points forts : Système d'écurie permettant un curage des boxes rationalisé. Activité d'insertion par le cheval et accueil de publics très diversifiés.

DIRIGEANTE : KARINE BOUÉ



©CE de la Scie

Originnaire d'Aix en Provence et fille de parents non cavaliers, Karine commence l'équitation vers 6 ans en faisant régulièrement des promenades en Camargue. Ensuite, elle prend des cours au Country Club d'Aix en Provence. Très vite, elle s'investit, donnant des coups de mains contre des séances d'équitation. Elle obtient son ATE en 1990 puis son BEES 1 en 1993 et son BEES 2 en 2007. Elle est aussi Guide de Tourisme équestre depuis 2000, titulaire du Brevet Fédéral d'Encadrement Equihandi mentions mental et moteur & sensoriel. Karine est expert fédéral Equi-handi.

Déclarez *vos équipements*

Impulsé par les Etats Généraux du Sport en 2002, l'opération de Recensement des Equipements Sportifs, RES, a été lancée en 2004. Tour d'horizon.

Depuis 2004, toute création d'un nouvel équipement sportif ou modification d'un existant, entraîne l'obligation de le déclarer afin qu'il soit recensé, conformément aux dispositions des articles L.312-2 et suivants du code du sport. Cette déclaration vous fait bénéficier du taux réduit de TVA. Le non-respect de cette obligation est sanctionné par une amende.

COMMENT SAVOIR SI VOS ÉQUIPEMENTS SONT DÉCLARÉS ?

Soit, lors des formalités relatives à l'ouverture de votre centre équestre, vos équipements ont fait l'objet d'un recensement automatique par l'administration, soit vous avez vous-même effectué la déclaration. Dans les deux hypothèses, votre première démarche consiste à vous renseigner sur l'existence ou non de cette déclaration. Pour cela, recherchez vos équipements sur le site internet du RES :

REFERENCES

Articles L.312-2 et suivants, et R.312-2 et suivants du Code du sport www.res.sports.gouv.fr : vous retrouverez le CERFA n°13436*01 dans l'onglet Téléchargements www.sports.gouv.fr Bulletin officiel des impôts, n°14 du 10 février 2012, 3 C-1-12, instruction du 8 février 2012.



www.res.sports.gouv.fr, onglet Lancez une recherche. Si vous ne trouvez pas vos installations, ou si les informations ne sont pas à jour, il vous faut entamer les démarches nécessaires : changement de propriétaire, modification de l'équipement...

QUELS ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ?

Un équipement sportif est défini comme étant « tout bien immobilier, appartenant à une personne publique ou privée, spécialement aménagé ou utilisé, de manière permanente ou temporaire, en vue d'une pratique sportive et ouvert aux pratiquants à titre gratuit ou onéreux ».

Sont considérés comme des équipements sportifs selon le RES : les centres équestres, les carrières, les rectangles de dressage, les ronds de longes, les manèges, les parcours d'obstacles, les pistes de galop, les terrains de horseball, les terrains de polo, les parcours de cross, et les structures de tourisme équestre.

Ces équipements doivent être inamovibles.

COMMENT DÉCLARER UN ÉQUIPEMENT ?

Afin de remplir votre obligation, il vous suffit de remplir un formulaire CERFA n°13436*01 et de l'adresser à la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, DDJS, dont vous relevez. En cas de création d'équipement, ce formulaire est à envoyer dans un délai de 3 mois à compter de la mise en service de vos équipements. En cas d'équipement existant, vous avez normalement déjà effectué cette déclaration. Si tel n'est pas le cas, il faut la réaliser.

Par la suite, n'oubliez pas de l'actualiser en cas de modification, de changement d'affectation, de cession ou de suppression d'un des équipements déclarés.

Si vos équipements ont bénéficié d'une subvention publique, le même document est à envoyer à la DDJS en y précisant les nouvelles données, ceci avant toute modification. Si vos

équipements n'ont bénéficié d'aucune subvention publique, le CERFA est à envoyer dans un délai de 3 mois à compter des modifications réalisées.

POURQUOI DÉCLARER ?

Cette déclaration vous permet de bénéficier du taux réduit de TVA. En effet, les cours d'équitation et les droits d'utilisation de vos équipements sportifs bénéficient du taux de TVA à 7% dès lors qu'ils sont inscrits au RES. En recensant vos équipements sportifs vous contribuez pleinement au développement du sport en France.

Ces données recensées sont mises à disposition des collectivités territoriales afin qu'elles puissent informer les futurs cavaliers sur les établissements existants, à partir d'informations fiables. Le RES se trouve ainsi être un moyen de communication pour vos installations. Le RES permet également à ces mêmes collectivités de définir leur politique sportive et ainsi d'attribuer les subventions aux divers établissements souhaitant se développer.

EN L'ABSENCE DE DÉCLARATION, QUELLE SANCTION ?

Enfin, le RES est une obligation légale. En cas de non-respect, vous êtes passible d'une amende prévue pour les contraventions de 2^e classe, soit 150€.

Indemnisations *en règle*

L'organisation d'une compétition requiert une logistique importante. En dehors des salariés, l'organisation des compétitions fait intervenir d'autres acteurs dont le régime diffère. Cet article fait le point sur les différentes personnes auxquelles vous pouvez faire appel et le régime qui leur est applicable.

Le bénévolat

DANS QUEL CADRE ?

Le bénévole doit être adhérent d'une association pour laquelle il effectue une activité. Soyez bien vigilants dans votre organisation à ce que toutes les personnes qui offrent « un coup de main », comme les parents qui aident à la buvette, soient effectivement des adhérents de l'association.

En revanche, recourir aux services d'une personne non-salariée (bénévole) dans le cadre d'une activité professionnelle, fait peser le risque de requalification de la prestation en contrat de travail. En effet un contrôle peut être effectué par l'inspection du travail ou par la MSA. L'association doit souscrire pour l'exercice de ses activités des garanties d'assurance couvrant non seulement sa propre responsabilité civile et celle de ses salariés mais également celle de ses bénévoles. En effet, un bénévole qui agit dans le cadre de sa mission est présumé agir pour le compte de l'association. En conséquence, si les bénévoles commettent une faute lors de leur mission et causent un dommage, c'est à l'association d'en prendre la responsabilité et d'en assumer les conséquences notamment financières.



Le bénévolat n'est possible que pour les adhérents d'une association loi 1901

DÉFRAIEMENT

Les bénévoles ne peuvent pas être rémunérés. Vous pouvez toutefois leur rembourser les frais qu'ils ont avancés dans le cadre de la manifestation, sur présentation de justificatifs pour votre comptabilité. Il vous est également possible de bénéficier, dans le cadre de l'organisation d'une manifestation sportive, d'un forfait en franchise de cotisations de sécurité sociale pour indemniser les bénévoles. Ce forfait est égal à 70% du plafond journalier

de la sécurité sociale en vigueur à la date du versement des sommes (117 euros pour 2012 par manifestation).

Cette mesure est limitée à cinq manifestations par mois pour le même bénévole et par organisateur de manifestation.

Par ailleurs, elle est réservée aux sommes versées par les établissements employant moins de 10 salariés permanents. Cet effectif est apprécié au 31 décembre de chaque année, ou à défaut lors du versement des sommes.

Les officiels de compétition :

QUI SONT-ILS ?

Ce sont par exemple les présidents de jury, les commissaires au paddock, les chefs de pistes... la liste est disponible sur le site www.ffe.com dans l'espace Officiels de compétition. Ces officiels participant à une compétition en France bénéficient du statut d'arbitre de compétitions sportives.

COMMENT LES PAYER ?

En plus du remboursement de frais sur présentation des justificatifs correspondants, vous pouvez être amené à payer une indemnité supplémentaire aux officiels de compétition qui interviennent sur les concours que vous organisez. Les sommes perçues par l'officiel qui n'excèdent pas sur une année civile un montant égal à 14,5 % du plafond annuel de la Sécurité sociale, soit 5 273,94 euros pour 2012, ne sont soumises ni à l'impôt sur le revenu ni aux cotisations de sécurité sociale.

Ce plafond s'applique pour toutes les sommes perçues par l'officiel, quelle que soit la discipline ou le sport concernés pour des compétitions en France. Sont exclues, les sommes perçues



APPEL À BÉNÉVOLES



Dans le cadre de l'organisation des Championnats de France Poneys et Club en juillet 2012 à Lamotte, la FFE compte sur la participation active de bénévoles intervenant à tous niveaux de l'organisa-

tion. Si vous avez une licence et plus de 18 ans, vous pouvez envoyer CV et lettre de motivation à l'adresse benevoles2012@ffe.com afin de demander un dossier de candidature.

Organisation de séjours

au titre du remboursement des frais de l'officiel dans le cadre de la manifestation.

Au-delà de 5 273,94 euros, les sommes sont assujetties à l'impôt sur le revenu et aux cotisations de sécurité sociale. L'impôt sur le revenu est payé par l'officiel lui-même alors que les cotisations de sécurité sociale sont réparties entre les personnes ayant versé les indemnités qui ont fait dépasser le seuil de 5 273,94 euros annuels pour l'officiel (organisateur, FFE...)

Par exemple : un chef de piste perçoit dans l'année trois indemnités de 2 500 euros. Les deux premières restent sous le seuil de 5 273,94 euros, la troisième est assujettie en partie aux cotisations et impôt. Le calcul

à effectuer est le suivant : $7\,500 - 5\,273,94 = 2\,226,06$ euros qui sont assujettis.

L'organisateur qui indemnise l'officiel avant qu'il ne dépasse le plafond ne sera pas redevable de cotisations de sécurité sociale.



Les officiels doivent tenir un récapitulatif de leurs indemnités perçues pour leur mission en compétition

©FFE-PSV

RÉPARTITION DES OBLIGATIONS

L'officiel tient à jour toute l'année un document recen-

sant, par événement, l'ensemble des sommes qu'il a perçues. En dessous de 5 273,94 euros, aucune autre formalité n'est exigée. Au-delà de 5 273,94 euros : l'officiel en informe la FFE immédiatement avec le montant des sommes perçues et l'identité des établissements qui les ont versées. Il paie l'impôt sur le revenu et se doit d'informer l'organisateur qui devra s'acquitter ultérieurement des charges sociales.

Charges sociales : la déclaration et le paiement sont centralisés par la FFE conformément à la loi de 2006. La FFE informe les organisateurs concernés du montant des cotisations de sécurité sociale qu'ils

devront acquitter. Dans le cas où un organisateur ne s'acquitterait pas du versement spontanément, la FFE peut demander le remboursement des sommes versées.

La FFE tient à la disposition des intéressés des documents et modèles relatifs aux activités des officiels, notamment des fiches récapitulatives des sommes versées, dans l'espace « Officiels » du site www.ffe.com.

Un guide de l'organisateur de compétition est également disponible sur l'espace Ressources et Qualité sur www.ffe.com/ressources.

Bien préparer *les vacances*

Les accueils collectifs de mineurs répondent à des exigences précises notamment en ce qui concerne l'encadrement et les formalités à effectuer. Le point sur la législation.

Plusieurs types de séjours existent dont la réglementation varie en fonction de l'existence ou non d'un hébergement, du nombre de mineurs et de la durée, mais aussi des circonstances du séjour.

ACCUEIL AVEC HÉBERGEMENT

Ce type de stage se décline en trois catégories :

- Le séjour de vacances : au moins 7 mineurs hébergés pendant plus de 3 nuits consécutives.
- Le séjour court : au moins 7 mineurs, hébergés entre

une et trois nuits.

• Le séjour spécifique sportif : au moins 7 mineurs, âgés de six ans ou plus, et organisé par des personnes morales (société ou association) dont l'objet essentiel est le développement du sport ou de l'équitation.

Il s'agit des séjours organisés, pour des licenciés FFE mineurs (la carte vacances n'est pas considérée à ce titre comme une licence), par la FFE, un organe déconcentré, CDE, CRTE... ou par un club adhérent de la FFE.

ACCUEIL SANS HÉBERGEMENT

Lorsque les mineurs qui viennent en stage ne sont pas hébergés, la réglementation diffère :

- L'accueil de loisirs : de 7 à 300 mineurs, pendant au moins 14 jours consécutifs ou non au cours d'une même année sur le temps extrascolaire ou périscolaire pour une durée minimale de deux heures par journée de fonctionnement.
- L'accueil de jeunes : de 7 à 40 mineurs, âgés de quatorze ans ou plus, pendant au moins 14 jours

consécutifs ou non, au cours d'une même année, et répondant à un besoin social particulier explicité dans un projet éducatif.

ENCADREMENT ET DIPLÔMES

Dans les centres de vacances et les accueils de loisirs, le BAFA pour l'animation et le BAFD pour la direction, sont obligatoires. Le BPJEPS complété par une unité concernant la direction des accueils collectifs de mineurs peut remplacer le BAFD. La personne doit

justifier d'une expérience de 28 jours en accueil collectif de mineurs, dans les cinq ans qui précèdent. Dans les autres séjours, l'embauche d'un BAFA sous contrat d'engagement éducatif est recommandée. Pour plus d'informations sur les règles d'encadrement, de qualification et sur le contrat d'engagement éducatif, consultez l'espace Ressources dans l'onglet Activités rubrique Séjours. L'encadrement de l'équitation est assuré par un enseignant titulaire d'un diplôme reconnu par le Code du sport, BPJEPS, AP...

Exemple : dans le séjour spécifique sportif, seules deux personnes sont nécessaires pour l'encadrement et une personne majeure désignée par l'organisateur comme directeur du séjour. Une réforme est actuellement en cours concernant notamment l'instauration de conditions spécifiques de pratique, d'effectifs et de qualification des animateurs pour les activités équestres.

Nous vous tiendrons informés de l'évolution de la réglementation sur l'espace Ressources et Qualité dès que la réforme sera publiée.

STAGE DE PRÉPARATION À LA COMPÉTITION

Les séjours directement liés aux compétitions sportives organisées pour les licenciés mineurs par la FFE, les organismes déconcentrés et les clubs adhérents de la FFE ne sont pas concernés par les obligations de déclaration et les seuils d'encadrement. Toutefois, un enseignant



La licence est obligatoire pour bénéficier des dispositions allégées des séjours spécifiques sportifs.

©Image du jour

diplômé doit être présent pour l'encadrement de la pratique de l'équitation.

FORMALITÉS

Toute personne organisant l'accueil de mineurs en France doit en faire la déclaration à la direction de la jeunesse et des sports, DDJSCS, de son siège social deux mois au moins avant la date prévue pour le début du séjour. Une fiche complémentaire doit également être adressée, 8 jours au moins avant le début de la première période d'accueil, sauf cas particuliers des séjours spécifiques sportifs.

Les formulaires CERFA sont disponibles sur l'espace FFE ressources.

En cas d'hébergement, une déclaration des locaux doit également être effectuée à la DDJSCS du lieu d'implantation du local. Si vous n'organisez que des séjours spécifiques sportifs, une seule déclaration de séjour doit être faite au titre d'une année scolaire, deux mois au moins avant la date prévue pour le début du premier séjour. La période couverte par la

déclaration expire la veille du premier jour de l'année scolaire suivante.

AVANTAGE DES SÉJOURS SPÉCIFIQUES SPORTIFS

Si vous n'organisez que des séjours spécifiques sportifs, une seule déclaration doit être faite au titre d'une année scolaire et deux mois au moins avant la date prévue pour le début du premier séjour. La période couverte par la déclaration expire la veille du premier jour de l'année scolaire suivante.

En cas d'hébergement, une déclaration des locaux doit également être effectuée à la direction de la jeunesse et des sports du lieu d'implantation du local.

ASSURANCE

Votre assurance Responsabilité Civile professionnelle doit couvrir votre responsabilité pour l'activité d'accueil de mineurs ainsi que celle de vos salariés et celle des participants, si ce n'est pas le cas, vous devez en demander une extension. Vous devez également

informer les représentants légaux des enfants de l'intérêt de souscrire une assurance couvrant les dommages corporels auxquels peuvent être exposés les mineurs pour les activités proposées. Ces dommages sont couverts par l'assurance de la licence FFE.

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Des règles d'hygiène et de sécurité doivent être strictement respectées, notamment concernant la restauration des mineurs et les risques d'incendie dans les locaux à sommeil. Ces règles sont précisées dans la fiche « accueillir des mineurs » de l'espace Ressources. L'organisateur doit enfin s'assurer que les mineurs satisfont aux obligations de vaccinations et obtenir tous les renseignements d'ordre médical qui pourraient lui être utiles. L'organisateur du séjour doit s'assurer du respect de la confidentialité de ces informations.

FFE RESSOURCES

Pour plus d'informations, notamment le détail des minima d'encadrement de chaque séjour, consultez l'espace Ressources et Qualités du site internet www.ffe.com dans l'onglet Activités, rubrique Séjours.

Pour toute question, vous pouvez contacter FFE Ressources au 02 54 94 46 21 de 14h à 18h ou ressources@ffe.com

L'équitation au service de la prévention routière



La Ferme Equestre de la Gravade, 47, en collaboration avec une association de formation à la sécurité routière, utilise le cheval pour sensibiliser les enfants et les jeunes à la prévention routière. Présentation.

MOTIVATION

Proposé à la Ferme Equestre de la Gravade depuis 2011, Equestri'route utilise l'équitation afin de sensibiliser les enfants et adolescents de 7 à 16 ans au code de la route. Impliqué dans la formation à la sécurité routière en sa qualité de fonctionnaire de police, Francis Gonzalez, président de l'association SOS Victimes de la Route 47, a eu l'idée d'associer le cheval au code de la route en faisant passer le BSR à des jeunes à cyclomoteur à proximité d'un centre équestre : « Le cheval est un plus pour faire passer un message de prévention routière car il donne un aspect ludique et original à quelque chose qui a priori se présente comme une série d'interdits. De plus, beaucoup d'enfants pratiquent ou sont attirés par ce sport. Le projet a pu se mettre en place avec Pascale Gomez, dirigeante de la Ferme équestre de la Gravade à Sainte Livrade du Lot, 47, qui était très intéressée ».

DEMI JOURNÉE

L'opération Equestri'route dure 3 heures, ce qui permet de la proposer dans le cadre d'une demi journée.



Les enfants assistent d'abord à une formation théorique d'une heure animée par un bénévole de SOS Victimes de la Route 47 qui leur explique les principaux panneaux et règles du code de la route. Ensuite, un pompier leur donne une formation de base de prévention routière, comme par exemple : que doit-on faire quand on monte dans une voiture comme passager ? Qui doit-on prévenir en cas d'accident ?

Ensuite, ils font à poney un parcours avec des situations qu'ils pourraient rencontrer en tant que cyclistes et futurs automobilistes : panneaux de signalisation à respecter, piétons à laisser passer, etc... Les panneaux sont de véritables panneaux de signalisation fournis par le Conseil Général. Ce parcours est aménagé sur un terrain d'un hectare environ. « Le parcours

est aménagé sur un terrain à l'extérieur car cela permet une mise en situation qui se rapproche le plus possible de ce que l'on peut rencontrer sur la route, contrairement à un espace plus réduit comme un manège ou une carrière », précise Pascale. Les plus petits sont accompagnés par un adolescent qui leur explique les panneaux de signalisation. Un adulte est placé près de chaque dispositif afin d'évaluer le comportement des jeunes cavaliers. S'ils ont réussi ce test, les jeunes reçoivent un diplôme. « Ce diplôme est souvent le 1^{er} que les enfants reçoivent. Il a donc une grande valeur symbolique. »

POSITIF

Le concept a été en mis en place en 2011 avec les cavaliers du club. Comme le retour a été très positif auprès des

jeunes cavaliers, l'opération a été proposée à des centres aérés. Une prospection a été faite auprès des écoles avec un retour très positif pour 2012, une dizaine d'établissements s'étant montrés intéressés.

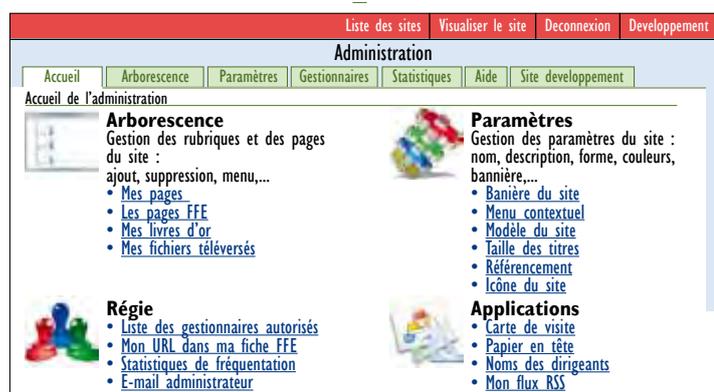
Les jeunes qui ont fait ce stage ont réellement pris conscience des gestes de prudence à avoir sur la route. Ils ont le réflexe de mettre leur ceinture de sécurité et certains demandent à leurs parents de rouler moins vite ! Equestri'route présente aussi un intérêt pédagogique pour mettre en confiance les cavaliers débutants : « En attirant l'attention des enfants sur la signalisation routière, ils auront moins de stress par rapport à l'animal, du fait que leur concentration est dirigée vers autre chose. Ainsi, ils progresseront en équitation, tout en maîtrisant le code de la route. C'est aussi un moyen de faire passer un message de citoyenneté avec l'apprentissage de bons comportements et de respect des règles qui s'appliquent aussi bien à cheval que sur la route. »

Hier moyen de transport, le cheval se met aujourd'hui avec bonheur au service de la formation des futurs automobilistes. – F Monnier.

Soyons *web pointus*

Printemps, vacances et championnats en vue. C'est le moment de mettre à jour son site club et de prendre connaissance des nouveaux règlements. Réponses à vos questions les plus courantes sur vos sites clubs et nouveautés en ligne sur ffe.com.

Vos sites clubs



Réponses à vos questions les plus courantes

Puis-je confier la gestion de mon site à d'autres personnes ?

Oui. Il suffit que l'administrateur du site, c'est-à-dire le dirigeant identifié avec son code club, aille dans Régie > Liste des gestionnaires autorisés. Il note le numéro de licence de la personne qu'il souhaite rendre gestionnaire dans la case Nouveau gestionnaire. Celui-ci aura alors accès à l'arborescence et pourra effectuer la mise à jour de votre site. Ses codes d'identification seront son numéro de licence et son code SIF.

Toutefois, seul le titulaire du code club pourra modifier les paramètres du site.

Comment voir les statistiques de fréquentation de mon site Web ?

Toujours dans Régie, aller dans Statistiques de fré-

quentation, et cliquer sur les barres du graphique pour avoir le détail de fréquentation, mois par mois, de chacune de vos rubriques. Si dans l'Accueil vous avez un nombre élevé de pages vues et un nombre très faible dans les autres rubriques, c'est que vos rubriques pourraient être ré-agencées pour mieux intéresser vos visiteurs.

Mon site n'est pas bien référencé sur les moteurs de recherche, comment faire ?

La fréquence de vos mises à jour et le nombre de pages vues sont les principaux facteurs d'un bon référencement. N'hésitez pas à utiliser la fonction Applications de l'Administration pour imprimer des cartes de visite, têtes de lettres et cartes de correspondance pour que vos interlocuteurs pensent à aller sur votre site. Vous pouvez aussi renvoyer vos cavaliers vers votre

site en y mettant des jeux, des concours, des horaires... Bref, toutes sortes d'informations utiles pour eux. Vérifiez aussi que vous avez bien renseigné avec des mots clés sous forme de phrases la rubrique Référencement. Les phrases doivent être

en corrélation avec vos titres, votre légende photo et les 5 premières lignes de chaque page.

Astuce : Vous pouvez ajouter une icône à votre adresse URL. Dans Paramètres > Icône du site, vous pouvez par exemple ajouter votre logo.

Site www.ffe.com

Journée du Cheval

Vous pouvez dès à présent inscrire votre club à la Journée du Cheval du dimanche 23 septembre 2012 sur <http://journeeducheval.ffe.com/> pour que cet événement soit relayé auprès des médias.

Championnats de France

Vous trouverez les règlements des championnats de France dans la rubrique. Disciplines équestres; Ont été dernièrement mis en ligne : Championnat CCE Amateur 2012, Championnat CCE As Jeunes Cavaliers 2012, Voltige 2012 rectificatif, Championnat des 7 ans CCE 2012, Championnat Endurance 2012, Master, Major, As et Endurance en attelage

Listing concours

Sur www.ffecompet.com, dans la colonne de droite, une option « Listing Concours » permet d'avoir les concours à venir, les rappels de clôture et les engagés sous format PDF.

Regul'Top

Nouvel outil de FFECOMpet, Regul'Top analyse la régularité des chevaux en compétition. Il affiche pour chaque cheval, ses taux de réussite de contrats techniques par rapport au nombre d'épreuves courues dans les 12 derniers mois.

Par exemple, en saut d'obstacles, Regul'top affiche pour chaque cheval le pourcentage de sans faute réalisés par hauteur jusqu'à 145 cm. Pour les épreuves de 150cm et plus, le contrat technique englobe les sans faute et les 4 points. Retrouvez Regul'top sur www.ffecompet.com/regul-top.

Newsletters

Retrouvez les newsletters des nouveaux circuits FFE, FFE Eventing Tour, dans la rubrique disciplines / concours complet / FFE Eventing Tour et FFE Dressage Tour, rubrique disciplines / Dressage / Newsletters.

Triple valence *pour les animateurs*

L'Animateur Assistant d'Equitation, évolution du titre d'Animateur Poney, reconnaît à ses détenteurs des compétences plus étendues et des prérogatives d'exercice professionnel moins restreintes.

Focus sur cette nouvelle qualification.



En 2009, la FFE était la première fédération à obtenir l'inscription de deux titres à finalité professionnelle au Répertoire National des Certifications Professionnelles, l'Animateur Poney et l'Accompagnateur de Tourisme Equestre. Pour renouveler l'enregistrement de l'Animateur Poney qui arrivait à son terme, la FFE l'a fait évoluer en Animateur Assistant d'Equitation – AAE, enregistré au RNCP par arrêté du 11 janvier 2012.

Qualification de niveau V, l'Animateur Assistant d'Equitation permet d'initier aux activités équestres sous l'autorité pédagogique d'un titulaire de diplôme de Niveau IV ou plus dans les activités équestres (BEES ou BPJEPS, DE ou DES) et à l'exclusion des pratiques compétitives de niveau Amateur et plus. L'arrêté qui confirmera ces conditions

et limites d'exercice est en attente imminente de parution.

POLYVALENCE

L'Animateur Assistant d'Equitation est proposé dans trois colorations qui définissent le contexte de la formation, une culture, des compétences et des modalités spécifiques d'évaluation : dominantes Poney, Cheval ou Equitation d'Extérieur.

Les conditions et limites d'exercice sont les mêmes, quelle que soit la dominante choisie, ce qui fait du titulaire de l'AAE un animateur polyvalent adapté à la réalité professionnelle des centres équestres et des poney-clubs.

Pour entrer en formation, le futur Animateur doit être majeur, titulaire d'une licence fédérale de compétition à jour et du Galop 6.

Il doit aussi détenir l'attestation de suivi du stage de Prévention et Secours Civiques de niveau 1 / PSC1.

Quelle que soit la dominante choisie, la formation comprend un tronc commun portant sur des connaissances et une expérience de l'encadrement des différents publics et de l'accompagnement de sorties en extérieur.

Chaque dominante développe, au-delà de ce tronc commun, des connaissances plus importantes et une expérience accrue dans le domaine des activités poney et de l'enfant pour la dominante Poney, du cheval et des adolescents et adultes pour la dominante Cheval et des activités de promenade pour la dominante Equitation d'Extérieur.

Ceux qui connaissaient l'Animateur Poney retrouveront dans la dominante

Poney de l'AAE une formation et un examen assez proches.

L'AAE, quelle que soit sa dominante, donnera des passerelles avec le BPJEPS : dispense des exigences techniques préalables (test d'entrée) et équivalence des UC 5 et 6.

ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation, comme actuellement pour l'Animateur Poney, s'effectue dans des centres agréés par la FFE et s'organise sur un volume recommandé de 600 heures, réparties sur 300 heures de formation théorique et pratique et 300 heures de stage de mise en situation professionnelle.

La première étape de la formation est le positionnement, pour lequel le formateur prescrit pour

Nouveau titre d'Animateur Assistant d'Equitation

chaque module des volumes de formation personnalisés en fonction de l'expérience et des acquis de l'élève. Un livret de formation, en version papier et électronique, suit le stagiaire durant l'intégralité de sa formation, permettant de valider chaque étape de la formation. Les stagiaires pourront préparer plusieurs dominantes.

L'EXAMEN

L'examen se compose de cinq Unités Capitalisables – UC – distinctes, évaluées en acquises/non acquises :

- L'UC 1, validée par le formateur et le tuteur, est une validation des

compétences et connaissances acquises par l'élève lors du stage de mise en situation professionnelle.

- L'UC 2 consiste en la présentation devant le jury de deux situations d'encadrement choisies par le jury que le candidat a effectivement encadrées.

- L'UC 3 est une séance d'animation menée par le candidat dans la dominante présentée – Poney, Cheval ou Equitation d'Extérieur – et suivie d'un entretien avec le jury.

- L'UC 4 consiste, soit en une séance de travail à pied pour la dominante Poney, identique à celle qui était

demandée dans l'examen de l'Animateur Poney, soit en une séance de travail monté, en lien avec la dominante Cheval ou Equitation d'Extérieur.

- L'UC 5 est un QCM portant sur la réglementation, les bonnes pratiques et la sécurité lors des transports d'équidés.

Le candidat doit être titulaire, au moment de l'examen, du Galop 6 de cavalier ou, pour la dominante Equitation d'Extérieur, du Galop 6 de Pleine Nature.

DEVENIR CENTRE DE FORMATION

Le dossier de demande d'agrément est en ligne

sur www.ffe.com, rubrique Formations Equestres / Qualifications Professionnelles.

Le dossier est à télécharger et à remplir informatiquement puis à renvoyer à FFE Formation, Parc Equestre Fédéral, 41600 Lamotte.

Les centres de formation agréés pour l'Animateur Poney qui souhaitent obtenir l'agrément pour la dominante Poney remplissent uniquement le ruban pédagogique du dossier d'agrément pour l'Animateur Assistant d'Equitation.

Pour en savoir plus

FFE Formation T 02 54 94 46 52
formation@ffe.com

CONDITIONS D'OBTENTION D'UN AGRÉMENT AAE

	POUR LA STRUCTURE	POUR LE FORMATEUR
 DOMINANTE PONEY	<ul style="list-style-type: none"> - adhérente de la FFE depuis deux ans minimum - labellisée École Française d'Equitation / EFE activité Poney Club de France - 100 licences sur le millésime 2011 ou 2012 - 100 engagements en épreuves Club ou Poney sur le millésime 2011 ou 2012 ou équivalents randonnées* 	<ul style="list-style-type: none"> - détenteur d'une licence fédérale en cours de validité - titulaire depuis deux ans minimum d'un diplôme de niveau IV ou supérieur : BEES, BPJEPS AE mention équitation ou titre équivalent - détenteur d'un code examinateur actif
 DOMINANTE CHEVAL	<ul style="list-style-type: none"> - adhérente de la FFE depuis deux ans minimum - labellisée École Française d'Equitation / EFE activité Cheval Club de France - 100 licences sur le millésime 2011 ou 2012 - 100 engagements en épreuves Club ou Poney sur le millésime 2011 ou 2012 ou équivalents randonnées* 	<ul style="list-style-type: none"> - détenteur d'une licence fédérale en cours de validité - titulaire depuis deux ans minimum d'un diplôme de niveau IV ou supérieur : BEES, BPJEPS AE mention Tourisme Equestre ou Équitation ou titre équivalent - détenteur d'un code examinateur actif
 DOMINANTE EQUITATION D'EXTÉRIEUR	<ul style="list-style-type: none"> - adhérente de la FFE depuis deux ans minimum - labellisée FFE Qualité Centre de Tourisme Equestre - 100 licences sur le millésime 2011 ou 2012 - 100 jours de randonnées validés sur des carnets de randonnées électronique sur le millésime 2011 ou 2012 ou équivalents engagements** 	<ul style="list-style-type: none"> - détenteur d'une licence fédérale en cours de validité - titulaire depuis deux ans minimum d'un diplôme de niveau IV ou supérieur : BEES, BPJEPS AE mention Tourisme Equestre ou Équitation ou titre équivalent - détenteur d'un code examinateur actif

* 1 jour de randonnée est comptabilisé pour un équivalent engagement

** 1 engagement est comptabilisé pour un équivalent journée de randonnée

NOUVEAU RÈGLEMENT EN LIGNE

Le règlement pour le titre à finalité professionnelle d'Animateur Assistant d'Equitation, applicable au 1^{er} septembre 2012, est disponible en ligne sur www.ffe.com espace Formations équestres / Qualifications professionnelles de la FFE.

Les centres de formation qui ont déjà un agrément de formation AP ou ATE et qui sont intéressés pour obtenir un agrément AAE sont invités à contacter FFE Formation.

Des modalités spécifiques seront proposées dans le règlement aux détenteurs de l'AP pour valider l'AAE.

Concilier scolarité *et haut niveau*

Lancés en 2009, les sites d'excellence sportive connaissent un développement certain avec 8 établissements sur l'ensemble du territoire. L'actualité.

EXCELLENCE SPORTIVE

Les sites d'excellence sportive s'inscrivent dans le cadre du parcours d'excellence sportive de la FFE, validé par le ministère des sports.

Ce label attribué par la FFE vise à identifier et accompagner les écuries de compétition dans l'accueil de jeunes de 14 à 18 ans pour associer études et compétition.

Les SES proposent de la 4^{ème} à la terminale, un dispositif de suivi scolaire classique et personnalisé, compatible avec la pratique intensive de l'équitation et de la compétition. L'objectif est de permettre aux jeunes cavaliers d'intégrer un parcours d'excellence sportive visant la réussite sur les circuits As Poney et As Jeune avec accès aux championnats de France et aux compétitions internationales.



Travail avec Olivier Bost pour les jeunes des SES

REGROUPEMENT À LAMOTTE

Pour la 1^{ère} fois depuis la création des SES, un stage a été organisé au Parc Equestre Fédéral regroupant les meilleurs cavaliers des 5 sites d'excellence sportive. Les 27 et 28 février, les 26 jeunes ont effectué un travail technique en saut d'obstacles sous la houlette de Pascal Henry et d'Olivier Bost, ce dernier étant venu le 2^{ème} jour pour leur donner des axes de travail et leur faire un bilan sur leur niveau. Les stagiaires ont aussi participé à une table ronde relative à la psychologie du

sport et à la gestion du stress en compétition. Le dernier jour, tous ont effectué un parcours allant de 1,10m à 1,25m, selon les niveaux. Ce stage a permis à chacun des jeunes de bénéficier d'un bilan personnalisé et de pistes de travail en vue des championnats des As cadet à junior. A noter que la plupart des jeunes venaient pour la 1^{ère} fois au Parc dont ils ont apprécié la qualité des infrastructures.

OUTRE-MER

A la rentrée 2011, un Site d'Excellence Sportive a ouvert ses portes à Pointe à Pitre grâce à la collaboration du CRE

Guadeloupe et du CREPS Antilles-Guyane. 6 élèves de 4^{ème}, 3^{ème} et 2nd partagent leur temps entre le CREPS où ils effectuent leur scolarité et le CE de la Martingale où ils suivent leur formation équestre avec Eric Gautier, BÉES 2. Ils font aussi de l'athlétisme un après-midi par semaine et bénéficient d'un suivi médical sportif. Leur objectif équestre est adapté au niveau des circuits sportifs Outre Mer. A l'issue de cette scolarité, est d'avoir le niveau amateur 2 en saut d'obstacles. Actuellement, ils sortent en compétition club en saut d'obstacles, hunter et dressage. Lors de son passage en Guadeloupe en 20 février, Jacques Robert leur a fait passer les Galops 5 et 6 selon leur niveau, examens qu'ils ont réussis. L'implantation d'un Site d'Excellence Sportive en Guadeloupe témoigne du bon développement de l'équitation Outre Mer.

LABELLISATION

Tout établissement adhérent de la FFE répondant au cahier des charges téléchargeable sur www.ffe.com peut demander sa labellisation. Les disciplines sportives concernées sont celles de la FEI : saut d'obstacles, concours complet, dressage, endurance, attelage, voltige et reining.

8 SITES D'EXCELLENCE SPORTIVE

Aquitaine : Ecuries de Soule Olivier Camy-Sarthy, Elgarastoy 64130 Idaux Mendy
T 05 47 71 20 62/06 71 47 33 99
www.soule-equitation.com. Saut d'obstacles

Bourgogne : Equivalée Cluny, Virginie Martinot et Axel Bourdin Route de Salornay 71250 CLUNY
T 06 65 07 70 46 www.equivallee-cluny.fr.
Saut d'obstacles

Bourgogne : Etrier de Bourgogne, Henry Bernard, Castel de la Colombière 21000 Dijon
T 03 80 31 88 79 www.etrierdebourgogne.fr.
Concours complet

Franche Comté : La Jument Verte Alain et Pierre Alain Mortier 39570 Courlans
T 03 84 24 52 68 / 06 75 21 58 88
www.lajumentverte.com. Saut d'obstacles

Guadeloupe : La Martingale Gautier Delloe, 1494 chemin de Montebello 97170 Petit Bourg
www.la-martingale.fr. Saut d'obstacles

Ile de France : Haras de Louravi Eric et Raphael Goehrs 15 A route de Tacoignières 78550 Bazainville
T 01 34 87 71 10 / 06 82 69 22 19 www.louravi.com
Saut d'obstacles

Midi Pyrénées : Ecuries de Villaret Christophe Jam Labeuche et Brice Grugeon 31450 Corronzac
T 06 81 98 66 27 www.sportetudeequitationtoulouse.com. Saut d'obstacles.

Poitou Charente : CH Niortais Isabelle Guignard et Michel Cizeron. Les Sources 400 route d'Aiffres 79000 Niort T 05 49 28 28 28 / 06 09 71 67 60
www.equisevres.com. Saut d'obstacles et voltige

Vous pouvez également consulter notre site: www.jpa-distribution.com



JPA Distribution Route de St Siméon 27500 SELLES
TEL 02 32 41 54 27 FAX 02 32 41 39 14 e-mail : jpadistri@wanadoo.fr
CREATION et FABRICATION FRANÇAISE

Vous pouvez également télécharger le catalogue sur notre site: www.jpa-distribution.com



2012 Nos Promotions Nouveaux Produits

La "Moustique"
P14 103x103
€121.90 30 PLAQUES 60 FLOTS
Bleu Vert, Rouge, Bordeaux, Bleu Ciel, Orange, Violet

La "Benjamine"
P1 145x101
€162.90 50 PLAQUES 100 FLOTS
Nouvelle Forme

La "Poussin"
P12 127x110
€159.80 36 PLAQUES 72 FLOTS
Nouvelle Forme

La "Junior"
P1 145x101
€244.99 96 FLOTS C5 OU 84 FLOTS C3 + 50 PLAQUES
Nouvelle Forme

TOUS NOS FLOTS ONT LE CORPS, L'ATTACHE ET LA PASTILLE EN PVC

PRIX QUALITE
Toujours de Rigueur

POUR LES 4 PROMOS PRIX TTC FRANCO DE PORT (moustique/poussin/benjamine/junior)

TOUS NOS FLOTS ONT LE CORPS, L'ATTACHE ET LA PASTILLE EN PVC

PLAQUES METAL DU PRESTIGE A PRIX RAISONNABLE

Supplément 0.26€ par couleur supplémentaire

10a30 €2.72HT
31a50 €2.57HT
51 et + €2.44HT

ARGENT ou DORÉ

Retrouver toutes les nouveautés détail et prix dans catalogue 2012 ou sur notre site www.jpa-distribution.com

Plaque personnalisée adhésive pour coupes et trophées : €0.40

Médaille 100€ en argent blanc - 110€ - €1.20

RESINES
RESINES FLOTS

COUPE PRESTIGE

MEDAILLON

DELAIS 10 JOURS OUVRABLES SINON TARIF EXPRESS

ATTENTION AUX DELAIS EN AVRIL ET MAI

Vous pouvez également consulter notre site: www.jpa-distribution.com

Vous pouvez également consulter notre site: www.jpa-distribution.com

Vous pouvez également consulter notre site: www.jpa-distribution.com

47
2 ECRU
23
14
41

Exemples de flots que nous pouvons vous proposer

CORPS, ATTACHE ET PASTILLE EN PVC 34 + 7 COLORIS

C3
2 COROLLES DE 11,5cm
HAUTEUR 27,5cm
PASTILLE PVC DE 5,5cm

C6
2 COROLLES DE 12,5cm
HAUTEUR 45cm
PASTILLE PVC DE 7,5cm

C2
3 COROLLES DE 14cm
3 ou 4 PANS DE 50cm
PASTILLE PVC DE 7,5cm
HAUTEUR 61cm

C1
4 COROLLES DE 16cm
5 PANS DE 60cm
PASTILLE PVC DE 7,5cm
HAUTEUR 72cm

C5
1 COROLLE DE 12,5cm
HAUTEUR 46CM
PASTILLE PVC DE 7,5cm

C9
1 COROLLE DE 11,5cm
HAUTEUR 36,5cm
PASTILLE PVC DE 6,5cm

C8 BIS WESTERN
1 COROLLE DE 11,5cm
HAUTEUR 36,5cm
PASTILLE PVC DE 6,5cm

COLLIER
4 COROLLES DE 16cm
5 PANS DE 60cm
PASTILLE PVC DE 7,5cm
ENCOLURE 1,20m
FIXATION VELCRO

871

FLOT TISSÉ FANTAISI
DU DECANAL
DANS TOUTES RÉFÉRENCES
SUPPLÉMENT PAR FLOT: €0.21

PORT EN
à partir de €0.98HT

attache velcro

€6.05 €11.75

Badges
avec épingle au dos

€0.94 €0.95
D5cm D5cm

PLAQUES PVC SATINEES 2mm

P5 148x165

P20 120x105

P2 190x115

P11 0190

P8 155x112

P7 148x128

P7 148x126

P22 145x101

P9 147x171

P25 BIS 101x145

P17 172x138

P4 135x150

P25 101x145

P10 241x147

P1 145x101

P21 175x101

P7 BIS

P19 101x137

P18 101x133

P24 140x100

P5 0150

fond blanc A PARTIR DE €1.75 HT / fond couleur à partir de €1.92 HT

PLAQUES METAL - PLAQUES TROPHÉE

ORIGINALES et SEDUISANTES

M5 150x140

M9 137x142

M4 175x120

M1 170x110

M5 150x140

M9 137x142

effet miroir aspect ultra brillant finition superbe

DE €3.28 HT A €3.59 HT

PLAQUES FONTE

F1 100x145

F3 0155

F6 120x140

A4 130x160

F7 148x128

F5 140x190

F3 0155

F4 125x195

F11

F9 D 10

A3 0140

F2 145x178

F8 140x160

A PARTIR DE €4.13 HT Supplément par plaque €0.60HT

Impression sur plaque PVC ET METAL de votre logo quadri

15
20
45
44
10
ADONIS CIEL
34
BEIGE
43
21

Le poney contre *l'échec scolaire*

Claire Poney Nature et le collège Privé Catholique de Notre Dame du Château ont mis en place un projet innovant à l'attention des élèves en échec scolaire, les « décrocheurs ».

ACCOMPAGNEMENT

Un dispositif d'accompagnement personnalisé a été mis en place afin d'éviter le décrochage scolaire sous la forme d'une immersion au sein du club.

Cette pédagogie concrète de la découverte de la nature et du monde professionnel à la ferme équestre passe par le poney, support éducatif.

« Grâce aux poneys, nous travaillons la confiance en soi, le goût de l'effort, le choix, être responsable, la concentration, l'image de soi, la gestion de ses émotions..., explique Claire Granger, dirigeante de Claire Poney Nature.



© Claire Granger

Le poney est un médiateur qui permet aux adolescents de découvrir leurs sensibilités et leurs atouts. »

Le fonctionnement de la ferme équestre Claire Poney Nature offre aux élèves un contact direct avec 12 métiers différents, ce qui incite les jeunes à s'investir pour leur avenir.

SEMAINES

A Claire Poney Nature, le temps est partagé entre l'apprentissage de l'équitation et la participation aux travaux liés à l'exploitation. L'immersion est découpée en 3 périodes : une 1^{ère} afin d'apprendre à se connaître, à comprendre le fonctionnement de l'exploitation et à assimiler les règles de sécu-

rité, une 2^{ème} pour apprendre grâce aux poneys, à gérer son stress face à un examen et une 3^{ème} pour développer une attitude responsable.

MINISTRE

Le lundi 14 mai a lieu l'inauguration officielle de ce dispositif en présence du ministre de l'Enseignement Supérieur Laurent Wauquiez. Antoine et Hugo, les 2 collégiens qui bénéficient actuellement de cette mesure auront sans doute à cœur de montrer tout ce qu'ils ont appris et comment ils sont devenus capables de l'apprendre aux autres... appris et comment ils sont devenus capables de l'apprendre aux autres...

Carnet d'adresses

COORDONNÉES FFE

STANDARD PUBLIC

☎ 02 54 94 46 00 de 14h à 18h

STANDARD CLUB

☎ 02 54 94 46 46

📍 SITE DE LAMOTTE

Parc Equestre 41600 Lamotte FFE CLUB

☎ 02 54 94 46 21 - Fax 02 54 94 46 20

FFE COMMUNICATION & DÉVELOPPEMENT

☎ 02 54 94 46 71 - Fax 02 54 94 46 77

FFE COMPÉTITION

☎ 02 54 94 46 31 - Fax 02 54 94 46 30

FFE FORMATION

☎ 02 54 94 46 52 - Fax 02 54 94 46 50

FFE PARC

☎ 02 54 94 46 11 - Fax 02 54 94 46 10

FFE QUALITÉ

☎ 02 54 94 46 21 - Fax 02 54 94 46 18

FFE RESSOURCES

☎ 02 54 94 46 21 - Fax 02 54 94 46 18

FFE TOURISME/CNTE

☎ 02 54 94 46 80 - Fax 02 54 94 46 81

📍 SITE DE BOULOGNE

81 avenue E. Vaillant
92517 Boulogne Cedex

FFE AFFAIRES GÉNÉRALES

Fax 01 58 17 58 00

📍 SITE DE LA VILLETTE

9 boulevard Macdonald 75019 Paris
FFE COMPET

☎ 01 44 65 28 80 - Fax 01 44 65 28 92

ADRESSES UTILES

FEI

FEI HM King Hussein I Building Chemin
des Délices 9 1006 Lausanne Suisse
☎ 00 41 21 310 47 47
Fax 00 42 21 310 47 60

www.fei.org

GENERALI CABINET PEZANT

BP 3032 - 14017 Caen Cedex 2
☎ 02 31 06 11 60 - Fax 02 31 94 24 74
caen@agence.generalif.fr

GHN

12 avenue de la République

41600 Lamotte

☎ 02 54 83 02 02 - Fax 02 54 83 02 03

infos@ghn.com.fr

IFCE - ENE

Terrefort Saint Hilaire-Saint Florent
BP 207 - 49400 Saumur
☎ 02 41 53 50 50
Fax 02 41 67 63 08

stages-ene@cadrenoir.fr

IFCE - SIRE

BP 3 / 19231 Arnac- Pompadour Cedex
☎ 08 11 90 21 31
Fax 05 55 73 94 83

www.haras-nationaux.fr

SIF

14490 Litteau (Fax réservé pour les
formulaires de validation de licence
compétition)

☎ 02 31 51 21 10 - Fax 02 31 51 21 15

www.telemat.org

Les règles *des Jeux*

Les équipes de France se préparent pour les Jeux. Les quotas sont maintenant attribués aux nations. La dernière ligne droite a permis à la France de gagner une place en dressage. Nous serons donc présents dans les 3 disciplines. Rappel des principales réponses à donner à vos cavaliers sur les règles des Jeux.

Saut d'Obstacles

Les équipes nationales sont composées de 4 cavaliers et d'1 réserviste

• **Vendredi 3 août** : Les 5 cavaliers de chaque nation effectuent la warm-up, parcours d'entraînement qui ne compte pas pour le classement. Le sélectionneur indique quels sont les 4 partants définitifs.

• **Samedi 4 août** : 1^{er} manche qualificative qui compte pour le classement individuel et qui établit l'ordre de départ pour la Coupe des nations, en fonction des points cumulés des 3 meilleurs cavaliers de chaque équipe.



Le CCE, médaillé d'or aux JO d'Athènes

• **Dimanche 5 août** : 1^{ère} manche de la Coupe des Nations, 2^{ème} qualificative individuelle. Les équipes partent à zéro.

Dans chaque équipe, les 3 meilleurs résultats sont

pris en compte et sont cumulés.

Seuls les 45 meilleurs individuels et les 8 meilleures équipes ont accès à la 2^{ème} manche de la Coupe des Nations.

• **Lundi 6 août** : 3^{ème} qualificative individuelle et finale de la Coupe des nations. Les médailles par équipe sont attribuées sur le cumul des points des 3 meilleurs cavaliers de chacune des deux manches. Les 35 meilleurs individuels, dans la limite de 3 par nation, ont accès à la finale individuelle.

• **Mercredi 8 août** : finale individuelle en 2 manches. Les compteurs sont remis à zéro. Les 20 meilleurs couples de la 1^{ère} manche repartent pour la 2^{ème} manche. Le cumul des résultats des deux manches permet l'attribution des médailles individuelles.

SOUTENEZ LES ÉQUIPES DE FRANCE

Venez encourager l'équipe de France le vendredi 11 mai pendant la Coupe des Nations de l'Officiel de France de La Baule où les 8 meilleures équipes mondiales en vue des Jeux Olympiques seront en piste. <http://frenchtoureads.ffe.com/JO> de Londres : Offre spéciale FFE : il ne reste que quelques places disponibles pour profiter des packages disponibles auprès de AFAT Voyages. <http://www.ffe.com/hautniveau/Club-des-supporters>

Prochains rendez-vous des équipes de France		
26-29 avril 2012	DRE	CDI 3* de Saumur
10-13 mai 2012	CSO	CSIO 5* de La Baule
17-20 mai 2012	CCE	CCI 3* de Saumur
31 mai - 3 juin 2012	DRE	CDI 3* de Compiègne
14-16 juin 2012	CSO	CSI 5* de Cannes
22-24 juin 2012	CCE	Grand National CCE de Vittel
5-8 juillet 2012	DRE	CDI 3* de Vierzon
9 juillet 2012		Date limite des engagements nominatifs aux JO

Concours complet

Les équipes nationales sont composées de 5 cavaliers qui courent tous pour l'équipe. Le classement par équipe se fait sur les 3 meilleurs au classement général, à l'issue des 3 tests, dressage, cross et saut d'obstacles.

• **Samedi 28 et dimanche 29 juillet** : le test de dressage se déroule sur deux jours. Un classement pro-



Le CSO médaillé d'argent aux Europe de Madrid



Le CCE médaillé d'argent aux Europe de Luhmühlen

visoire est établi à l'issue du 1er puis du 2^{ème} jour de dressage.

• **Lundi 30 juillet** : le test de cross se déroule sur un parcours de 5 700 mètres, à effectuer à 570 m / minute, en franchissant environ 40 obstacles fixes.

Les pénalités de temps s'appliquent uniquement au temps dépassé.

• **Mardi 31 juillet** : test de saut d'obstacles le matin, 1^{ère} manche qualificative individuelle et finale par équipe.

Ensuite, les 25 mieux classés se départagent, l'après-midi, sur une seconde épreuve de saut d'obstacles pour le titre individuel. Toutes les médailles sont attribuées le même jour.

qualifiés pour le Grand Prix Spécial soit 42 cavaliers.

• **Mardi 7 août** : Grand Prix Spécial : 2^e épreuve qualificative. Finale par équipe et seconde qualification individuelle.

Attribution des médailles par équipe sur le total des trois cavaliers de chaque nation, par addition des pourcentages obtenus dans le Grand Prix et le Grand Prix Spécial.

• **Jeudi 9 août** : Grand Prix Libre, finale individuelle. Les 18 meilleurs cavaliers du Grand Prix Spécial sont qualifiés pour le Grand Prix Libre, dans la limite de trois cavaliers maximum par nation.

Attribution des médailles individuelles sur le classement de l'épreuve Grand Prix Libre



L'équitation sera représentée aux Jeux Paralympiques avec le dressage dont les épreuves auront lieu du 30 août au 4 septembre.

La FEI supervise les conditions sportives des épreuves.

C'est la Fédération Française Handisport qui sélectionne les athlètes.

Les équipes sont composées de 4 cavaliers dont au

moins un de grade I ou II. Les cavaliers disputent 3 épreuves :

• **deux reprises imposées**
o la reprise équipe, 1^{ère} épreuve pour le classement par équipe

o la reprise individuelle comptant à la fois pour le classement individuel et par équipe

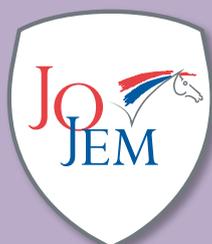
Le classement par équipe s'obtient par l'addition des deux pourcentages, sur la reprise équipe et la reprise individuelle des trois meilleurs cavaliers de l'équipe.

• **une reprise libre** en musique donne lieu à l'attribution d'un 3^{ème} titre.



La compétition est ouverte à 50 cavaliers maximum. Les équipes nationales sont composées de 3 cavaliers.

• **Jeudi 2 et vendredi 3 août** : Grand Prix : 1^{er} épreuve qualificative par équipe et individuelle. Les 7 meilleures équipes et les 11 meilleurs cavaliers individuels du Grand Prix sont



Groupe JO/JEM

Retrouvez les fiches détaillées de tous les chevaux dont le propriétaire a signé un partenariat avec la FFE, dans le cadre du groupe JO/JEM, sur <http://www.ffe.com/hautniveau/Groupe-JO-JEM>.

Espace Haut Niveau

L'espace Haut Niveau a été rénové sur le site www.ffe.com. Il comporte désormais plusieurs rubriques, JO de Londres, Groupe JO/JEM, Circuits internationaux et Club des supporters. Il comprend toutes les informations sur les Jeux Olympiques de Londres 2012, les actualités des équipes de France des disciplines olympiques, et un lien vers les Grands rendez-vous. Toutes les informations sur <http://www.ffe.com/hautniveau>

Jessica Michel offre une qualification olympique à la France

Jessica Michel et Riwera de Hus, propriété de la SARL Haras de Hus poursuivent sur leur lancée, réalisant à nouveau de bons pourcentages lors des CDI 3* de Vilamoura, POR, et de Vidauban. A Vilamoura, Jessica et Riwera se classent 3e du Grand Prix avec 70.149%. Dans le Grand Prix Libre, les notes s'envolent et Jessica Michel termine à 74.100%, toujours à la 3^{ème} place, suivis par Pierre Subileau et Talitie avec 71.925%.

Enfin, dans le Grand Prix Spécial, c'est Anne-Sophie Serre / Le Guerrier qui s'illustrent, 3^{ème} avec 67.267%.

Jessica et Riwera vont encore plus loin lors du 1^{er} CDI 3* de Vidauban, fin février, s'adjugeant deux victoires : une 1^{er} dans le Grand Prix, avec un score



Jessica Michel tout sourire entre Pierre Petit, p^t du CRE Côte d'Azur, et Emmanuel Feltesse, membre du bureau FFE, lors de la remise du pack JO JEM à Vidauban

©FFE/PSV

de 71.362% et une 2^{ème} dans le Grand Prix Libre, avec une belle moyenne de 76.100% ! A noter que Jessica Michel obtient d'autres classements avec son 2^{ème} cheval, Daimler de Hus : la 3^{ème} place de la Libre Intermédiaire I (72.050%) et la 2^{ème} place de l'Intermédiaire I (70.684%). Le Grand Prix réservé aux moins de 25 ans voit la 2^{ème} et 3^{ème} places

d'Alizée Froment avec respectivement Naxos du Cossoul (65.744%) et Mistral du Cossoul (64.953%).

Dans l'Intermédiaire II, Alizée Froment réitère : elle remporte l'épreuve avec Mistral du Cossoul (66.447%) et prend la 2^{ème} place avec Naxos du Cossoul (65.579%). Jessica et Riwera se sont à nouveau illustrées lors du

2^{ème} CDI 3* de Vidauban, début mars. Elles remportent le Grand Prix, grâce à une moyenne de 72.085%, puis le Grand Prix Libre avec 74.800%. Alizée Froment prend les 2^{ème} et 3^{ème} places de l'Intermédiaire II réservée aux moins de 25 ans. Avec Mistral du Cossoul, elle obtient une moyenne de 67.026% alors qu'avec Naxos du Cossoul, elle sort avec un score de 66.211%. On la retrouve une nouvelle fois aux 2^{ème} et 3^{ème} places avec Naxos du Cossoul (66.698%) et Mistral du Cossoul (65.488%) dans le Grand Prix réservé aux moins de 25 ans. Les bons résultats de Jessica Michel, notamment à Vidauban, ont permis à la France d'obtenir une place pour les Jeux Olympiques de Londres.

CICO 3* DE FONTAINEBLEAU

L'équipe de France composée d'Eric Vigeanel / Kalin de Burgo, Donatien Schauly / Ocarina du Chanois * Mili, Stanislas de Zuchowicz / Quirinal de la Bastide* ENE et Karim Florent Laghouag / Punch de l'Esque se classe 3^{ème} lors du CICO 3* de Fontainebleau, derrière l'Allemagne et les Pays-Bas. La meilleure performance française en individuel est signée par Eric Vigeanel et Kalin de Burgo, 9^{ème}. 11^{er}, Didier Willefert / Noé Brebaudin* MILI

est le seul à être dans les critères du prix spécial FFE Eventing Tour – avoir obtenu un classement avec au minimum 60 % en dressage, aucune pénalité aux obstacles sur le cross et 4 points maximum à l'obstacle -. Il reçoit donc le prix Maximat-FFE Eventing Tour.

STAUT 3^{ÈME} À GÖTEBORG



©FFE/PSV

Associé à Le Prestige Saint-Lois* de Hus, propriété de la SARL Haras de Hus, Kevin Staut se classe 3e du Grand Prix Coupe du monde du CSI – W 5* de Göteborg, remporté par l'Allemand Marco Kutscher.

Figurant parmi les 5 barragistes, Kevin Staut réussit à battre le chrono de ce dernier mais avec une barre.

Après Göteborg, Kevin Staut, qui a participé à toutes les étapes du circuit Coupe du monde FEI est leader au clas-

sement général avec 88 points devant le Champion d'Europe, le Suédois Rolf-Göran Bengtsson (79 pts) et l'Irlandais Denis Lynch (77 pts).

MICHEL ROBERT REMPORTE LE PRIX GL EVENTS

Michel Robert associé à la jument pie Catapulte, propriété de l'EURL Michel Robert, remporte le Grand Prix GL Events du Saut Hermès au Grand Palais à Paris.

Kevin Staut et Silvana HDC, propriété du Haras des Coudrettes sont 3^{ème}.

BONS RÉSULTATS AUX CSI 3* DE VEJER

Les Français trustent les classements lors des CSI 3* de de Vejer de la Frontera, ESP, dans le cadre du Sunshine Tour. Lors du 1^{er} week-end, Julien Epailard et Mister Davier, propriété de la S.C.E.A. Rauline, remportent le Grand Prix Tour D, suivis par Michel Robert / Kaloé des Perrières, propriété de l'EURL Michel Robert.

Le 2^{ème} week-end, Michel Robert et Kaloé des Perrières, réitèrent leur performance en se classant 2^{ème} du Grand Prix avec un double sans faute en 45'93. Le 3^{ème} week-end, Romain Duguet et Otello du Soleil, propriété de la S.A.R.L. Haras de Hus

sont 2^{ème} du Grand Prix du dimanche devant Eugénie Angot et Old Chap Time, propriété de la SNC Brohier, Patrick Bizot et Eugénie Angot. Eugénie et Old Chap sont aussi 2^{ème} du Grand Prix du Big Tour D. Julien Epailard et Alco sont 2^{ème} du Grand Prix Big Tour A.

OLIVIER ROBERT REM- PORTE LE GP À COMPORTA

Olivier Robert associé à Olala de Buissy, propriété de Josette Caradeuc, remporte le Grand Prix du CSI 3* de Comporta.

Régis Villain et Made in La Chapel, propriété d'Olivier Navarro, Jean-Louis Navarro, Sebastien Berubet et

Carole Navarro sont 3^{ème}. Bruno Broucsault et Pause Café du Saloz, propriété de Philippe Desbois, gagnaient quant à eux, la grosse épreuve du samedi à 1m45.

TOUZAIN 2°, BIGOT 3° ET 4° À BARROCA D'ALVA

Le 11 mars, Nicolas Touzaint se classe 2^{ème} du CIC 3* de Barroca d'Alva avec Neptune de Sartène, propriété de SARL Horses Trials, Frédéric Dugeny SAS & Jacky Ancely, juste devant Jean Lou Bigot avec ses deux chevaux, Lotus de Gobaude, propriété de Pol-Gérard, Anne-Laure & Sebastien Olivon et Johara de Petra*HN, propriété des Haras Nationaux.

Cela permet aux trois chevaux d'obtenir leur qualification FEI pour les JO.

TROPHÉES AFCAM



Le 16 mars, Geneviève Allain, juge de dressage candidat national élite, et Gilles Petit, juge de saut d'obstacles international, se sont vu décerner les trophées de l'Association Française du Corps Arbitral Multisports. Ces trophées récompensent leur implication dans leur mission d'officiel de compétition.

Officiel de France du 10 au 13 mai à La Baule



PRÉPARATION OLYMPIQUE

En cette année olympique, l'Officiel de France verra la confrontation des meilleurs cavaliers et chevaux du monde sur 10 compétitions de niveau 5 étoiles,

dont le point d'orgue sera le Grand Prix réservé aux 50 meilleurs couples du concours.

Avec un programme d'épreuves sur 4 jours semblable à celui des JO :

une épreuve de vitesse, une épreuve par équipe

et un grand prix 5 étoiles, la première étape du Circuit super ligue FEI des CSIO5* et la 2^{ème} étape du French Tour EADS est le rendez-vous incontournable des équipes, à 3 mois de l'échéance olympique.

NOUVELLE ÉQUIPE

Le conseil d'administration de la Société de Promotion des concours hippiques de la Baule a élu le 3 mars les nouveaux représentants du Jumping International de France. Remi Cléro prend la présidence du concours. Pierre Sastre et Marie-Claude Maligne, adjointe aux sports de

la Ville de la Baule, sont vice-présidents. Nadia Poirier devient directrice du concours.

TEMPS FORTS

Vendredi 11 mai :
Coupe des Nations,
1^{er} étape de la Top
Ligue 2012.

Samedi 12 mai :
Derby de la région
des Pays de la Loire

Dimanche 13 mai :
Grand Prix Longines
de la Ville de
La Baule

Vive les *propriétaires* !

La place des propriétaires est déterminante dans la construction de la performance sportive. Avec la création du Groupe JO/JEM, la FFE les a mis en avant. Une action qui s'inscrit dans une politique sportive ciblée sur les attentes et les besoins de chacune des parties prenantes de la réussite pour mieux souder le Groupe France.

Gros plan sur ces passionnés qui vibrent en bord de piste.



UNION DES TALENTS

Qui dit performance en équitation, dit évidemment réussite d'un couple cavalier cheval, mais aussi mobilisation active d'un ou plusieurs propriétaires, d'un entraîneur, d'un groom et du staff fédéral. Tous vivent la même aventure sportive dans une même recherche d'excellence.

FIDÉLISATION

Le propriétaire est parfois partenaire ou investisseur, parfois mécène ou ami. La bonne relation de confiance du cavalier avec ses propriétaires est un gage de sérénité dans le travail des chevaux. La FFE accompagne les cavaliers de haut niveau dans leur démarche de fidélisation de leurs propriétaires.

STATUT

Elle propose une véritable reconnaissance de leur

engagement dans le monde équestre, à travers un statut à part entière. Elle a intégré leur rôle dans le règlement général des compétitions et mentionne leur nom sur les listings de concours. Elle les invite aux remises de prix des épreuves courues dans le cadre des circuits fédéraux, ainsi qu'aux Master Pro. De plus, elle a entrepris de mentionner systématiquement les noms de propriétaires sur tous les supports de communication fédéraux, Lettre Fédérale, site www.ffe.com et Ref.

GROUPE JO JEM

Le Groupe JO/JEM de la FFE réunit les cavaliers, les chevaux et leurs propriétaires dans le cadre d'un programme à objectif Jeux pour les prochaines grandes échéances, Jeux Olympiques de Londres 2012 et Jeux Equestres Mondiaux de Normandie 2014.

Le groupe JO/JEM valorise,

dans les 3 disciplines olympiques, l'investissement des propriétaires en favorisant leur engagement de dans une relation durable avec la FFE. Avec le cavalier, le propriétaire adhère au programme d'objectifs comprenant un plan de formation du cheval ainsi que la participation aux épreuves définies comme étant des étapes clefs de la préparation du couple dans le but de participer aux prochains Jeux. En accord avec le propriétaire, la FFE investit dans une formation individualisée du cheval et de son cavalier, tout en participant au suivi sanitaire et sportif du couple.

DYNAMIQUE

Le Groupe JO/JEM permet d'associer les propriétaires à la dynamique des Jeux en les intégrant dans la vie de l'Equipe de France.

Au même titre que les cavaliers de haut niveau, les propriétaires du groupe JO/JEM bénéficient d'un

contact privilégié à la FFE. Une actualité web dédiée leur est adressée après chaque performance significative d'un cheval du groupe. Enfin, ils sont invités sur toutes les étapes du French Tour EADS, du FFE Dress' Tour, du FFE Eventing Tour ainsi que sur les Master Pro.

RECONNAISSANCE

Symbole de son appartenance au Groupe France, chaque propriétaire signataire du contrat de partenariat Groupe JO/JEM a reçu un pack propriétaire personnalisé.

Il comprend des outils de promotion de son cheval, fiches d'identité, plaque d'écurie, logo, et des éléments distinctifs de son appartenance au groupe JO/JEM : carte de membre, écharpe et écussons JO/JEM. De même, la page Groupe JO/JEM du site fédéral donne à chaque propriétaire une visibilité propre qui lui permet, grâce à un lien internet, de promouvoir ses activités équestres. Les défis du sport sont toujours plus exigeants. Cavaliers, propriétaires et FFE sauront les relever grâce à une juste identification de la contribution de chacun à la performance collective.

Développement *et performance*

Le plan d'action mis en place pour le dressage en 2011 concrétise un premier pas avec la qualification de la France aux prochains JO.

Il se poursuit en 2012 avec des mesures concernant tous les acteurs de la discipline.

GLOBALITÉ

« La démarche est de considérer le dressage dans sa globalité, explique Emmanuelle Schramm, DTN adjointe. Les actions de la FFE concernent bien sûr le haut niveau, mais aussi le développement de la discipline, les circuits de compétition, la formation des cavaliers, des juges et des entraîneurs ainsi que l'économie de la filière ».

HAUT NIVEAU

A côté de la mise en place des 3 groupes permettant d'apporter un soutien direct aux cavaliers en fonction de leurs performances (voir REF 126 p 13), la politique pour le haut niveau passe cette année par la mise en place des circuits de compétition amenant de la formation, des dotations significatives, et de la visibilité. Le Grand National passe à 6 étapes en 2012 contre 4 en 2011.

Chaque étape comprend en plus des épreuves pour les chevaux de 7 ans, une étape de la Coupe de France Pro Libre et une étape de la Tournée des As. Nouveauté 2012, le FFE Dress'Tour réunit 6 CDI 3* français, créant un circuit où le projet d'excellence est partagé entre tous les acteurs de la compétition de haut niveau, cavaliers, propriétaires et



Le séminaire des entraîneurs a mis cette année l'accent sur la technique

organisateur, dans un cadre où chacun est reconnu.

JUGES

L'accent a été mis sur la formation et les étapes d'évaluation des juges lors de leur promotion. Il est désormais indispensable d'être cavalier pour devenir juge, avec un niveau minimum fixé au Galop 7 pour les juges Club. L'expérience à acquérir entre les promotions a été augmentée avec davantage de tests pratiques, et de chevaux à juger. L'expérience en compétition est aussi valorisée. Autre réforme importante en vue d'améliorer le jugement, la mise en place de superviseurs sur le circuit Grand National et le Master Pro. Nommés par la DTN, les superviseurs sont des juges Pro Élite et/ou entraîneurs/cavaliers, d'expérience et respectés. Ils ont pour mission, à partir de l'examen des protocoles, d'identifier les écarts de notation entre les juges sur l'ensemble des notes attribuées, ainsi que les

écarts de classement considérés comme anormaux. Le superviseur ne change pas les notes, ni les classements. A l'issue des épreuves où il est missionné, il est chargé avec le président du jury d'animer une discussion sur les éléments de discordance relevés.

ENTRAÎNEURS

Le séminaire annuel des entraîneurs mis en place en 2011, réunissant les entraîneurs de dressage reconnus, est renouvelé cette année. L'accent a été mis sur la technique avec la présence de Hans Heinrich Meyer Zu Strohen. Cette année, a aussi été mis en place un dispositif de 14 experts fédéraux dressage intervenant dans les formations à l'attention des enseignants, notamment celles préparant aux BFE Dressage. Au nombre de 3, les BFE permettent aux professionnels en activité dans des écuries de compétition de se qualifier dans leur activité et de répondre aux obligations réglementaires de diplôme pour encadrer.

UNE AUGMENTATION DE 21 %

Le nombre d'engagements en dressage, toutes divisions confondues a augmenté de 21 % entre 2007 et 2011, dont 2 tiers en Club et Pony. A noter que l'augmentation des engagements pour cette même période, toutes disciplines et divisions, est de 18 %. « Les enseignants aiment le dressage et amènent leurs élèves en compétition, se réjouit Emmanuelle. La FFE leur propose des objectifs et des plans de formation au travers de championnats adaptés à ce public, comme par exemple la Coupe dressage Club, mais aussi via les reprises clubs préliminaires et les nouveaux programmes des Galops®. »

LONG TERME

« La FFE mise sur le long terme, précise Emmanuelle Schramm, avec pour objectif d'avoir une équipe compétitive aux JEM de 2014 et aux JO de 2016. Plus généralement, il est nécessaire de développer l'idée que le dressage ou plutôt le travail sur le plat est indispensable, quelle que soit la discipline. Le nouveau programme des Galops® lui accorde davantage d'importance. Les stages haut niveau d'endurance et de saut d'obstacles comprennent des séances sur le plat. »

Stages et *pré-sélections*

La FFE favorise la préparation des équipes d'endurance en vue des championnats du Monde Senior et d'Europe Junior. Tour d'horizon.

STAGES HAUT NIVEAU

Pour la 1^{ère} fois en 2012, des stages sont organisés au Parc Equestre pour les cavaliers d'endurance de haut niveau : deux à destination des jeunes du 1^{er} au 3 mars et du 10 au 12 avril et un à destination des seniors du 5 au 7 mars. Ces stages sont organisés sous la tutelle du staff fédéral composé du sélectionneur national, Bénédicte Emond Bon et des vétérinaires fédéraux, Christophe Péliissier pour les seniors et Mari Galliou Goachet pour les jeunes.

Le but de ces stages est de permettre au sélectionneur national de rencontrer et de voir évoluer les couples ayant réalisé des performances internationales en 2011 et de leur exposer les objectifs pour atteindre les échéances de l'année, à savoir le Championnat du Monde Senior qui aura



lieu à Euston Park (GB) le 25 août ou le championnat d'Europe Jeunes à Mont le Soie (BEL) le 8 septembre.

« Il y a un bon état d'esprit entre les cavaliers, que ce soit chez les seniors ou chez les jeunes et le niveau des chevaux est assez homogène, explique Bénédicte Emond Bon, suite aux stages de mars.

Même si le niveau technique diffère selon les cavaliers, tous sont motivés pour travailler.

C'est la 1^{ère} fois que nous venons à Lamotte en stage et nous avons particulièrement apprécié les installations et l'accueil. »

STAGES DE PERFECTIONNEMENT TECHNIQUE

En même temps, suite au succès rencontré en 2011 pour les stages de

perfectionnement technique endurance, la FFE a renouvelé l'expérience en 2012, toujours avec Olivier Hénocque.

Six stages de deux jours, correspondant à 6 inter-régions ont été organisés sur l'ensemble du territoire pendant les vacances de février à l'attention des jeunes cavaliers âgés de moins de 20 ans et qualifiés en Amateur 1 Grand Prix.

Les jeunes cavaliers, sélectionnés en fonction de leur performance par la Direction Technique nationale, en concertation avec les CRE et les responsables endurance régionaux, ont profité des conseils de l'intervenant qui a pu, grâce à un regard extérieur et expérimenté, leur donner des pistes pour mieux renforcer leur cheval afin de l'aguerir pour lui permettre de courir les épreuves, sans

entamer son potentiel. Le nombre de 10 à 15 personnes par stage a permis à Olivier Hénocque d'adapter le contenu au niveau des chevaux, ce qui a contribué à satisfaire l'ensemble des participants.

A cette occasion il leur a également été présenté un power point afin de leur expliquer au mieux le fonctionnement de la FFE au travers des circuits à leur disposition, ainsi que les modifications règlementaires 2012.

Il est à souligner que certains CRE font preuve d'une vraie dynamique concernant leurs jeunes, ce qui ne peut qu'encourager les autres régions à s'investir et à mettre en place un encadrement de ces cavaliers qui sont l'avenir de la discipline.

CRITÈRES DE PRÉ-SÉLECTION

En plus des conditions de qualification fixées par la FEI, au vu du vivier d'excellents cavaliers et chevaux présents en France, la Direction Technique Nationale, en concertation avec le sélectionneur national Bénédicte Emond Bon, a mis en place des critères de pré-sélection sur un certain nombre de courses.





Officiel

Ces critères combinés permettront de constituer des longues listes qui s'affineront lors des stages d'avant Championnat.

Concernant les jeunes, ils doivent avoir participé à une des trois courses de pré-sélection : le CEI YJ 2* 130 de Castelsagrat, et les CEIYJ 2* 120 de Corlay et Mirande, y être arrivé 20 mn maximum après le premier Français classé, avoir satisfait au contrôle du vétérinaire de l'Equipe de France effectué le lendemain de la course, et avoir participé aux stages de sélection.

Les seniors, quant à eux, doivent avoir participé à une des trois courses de pré-sélection : les CEI 3* 160 de Fontainebleau, Compiègne et Rambouillet, y être arrivé 15 minutes maximum après le premier Français classé, avoir satisfait au contrôle du vétérinaire de l'Equipe de France effectué le lendemain de la course et avoir participé au stage de sélection.

Autre grande nouveauté 2012, le champion de France senior sur 160 km sera automatiquement pré-sélectionné pour le Championnat du Monde 2012, et le Champion de France des As sur 130km, quant à lui, le sera pour les Championnats du Monde jeunes 2013, sous réserve de satisfaire aux critères de qualification requis par la FEI.

Avis d'appel public à la concurrence

La FFE procède à un appel à la concurrence, en vue de la passation au 1^{er} janvier 2013 d'une convention de partenariat.

Nom et adresse officiels de l'organisme contractant :
FEDERATION FRANCAISE D'ÉQUITATION - Parc Equestre - 41600 LAMOTTE-BEUVRON.

Service responsable de l'appel à concurrence et adresse à laquelle le dossier de consultation peut être retiré, et où les offres doivent être envoyées :
FFE Direction Générale - Parc Equestre - 41600 LAMOTTE-BEUVRON.

Type de procédure :
Appel préalable à la concurrence.

Objet de la convention « partenariat officiel » :
Contrat de partenariat autorisant le partenaire à utiliser sa marque suivie de la mention « partenaire officiel de la FFE », et

réservant l'apposition de ladite séquence (logo de taille 100 %), sur le papier de correspondance officiel de la FFE, sur les vêtements de compétition et podiums des Equipes de France, des équipements de chevaux, et des supports de communication permanents, et lors d'événements organisés par la FFE, sur affiches, obstacles, banderoles. Visuel spécifique du partenaire dans les stands FFE, et réservation d'un espace dans lesdits stands. Communication dans les organes de presse FFE. Organisation d'une épreuve au nom du partenaire ; invitation du partenaire à participer aux opérations publiques de la FFE, et aux événements équestres majeurs. Pourront être désignés au maximum quatre « partenaires officiels » avec pour chacun d'entre eux, l'exclusivité dans leur domaine d'activité.

Durée du contrat : 4 ans.
Conditions de participation à l'appel à concurrence :

Les candidats devront jouir d'une réputation et d'une image de marque excellentes.

Critères d'attribution :
Offre de partenariat la plus valorisante pour l'image de la FFE, et niveau de rémunération offert par le partenaire, appréciés en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation.

Date limite de réception des offres : 29 juin 2012 à 12 heures.

Modalités de remise du dossier de consultation (règlement de la consultation) : sur demande de communication adressée au service responsable (ci-dessus).
Délai de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.
Date du présent avis à la publication sur le site internet www.ffe.com et dans la REF : 16 avril 2012

ABONNEMENT À LA REF

- ▲ L'INFO À LA SOURCE
- ▲ LES CALENDRIERS ET LES RÈGLEMENTS
- ▲ LES INNOVATIONS PÉDAGOGIQUES
- ▲ TOUTES LES RÉFÉRENCES DU MONDE ÉQUESTRE
- ▲ LA VIE DU SPORT



NOM, PRÉNOM :

CLUB :

ADRESSE :

..... RÈGLEMENT :

À RETOURNER A : SIF - 14490 LITTEAU

TARIF 50 € Par chèque à l'ordre de la FFE

Les Economiques + de choix, De multiples combinaisons possibles...

La Super 229€* TTC
Port inclus**

70 PLAQUES + 70 FLOTS / ou 150 PLAQUES / ou 140 FLOTS

+ EN CADEAU

1 SUPERFLOT SPRING TROPHY
OU
10 PANNEAUX DE FLÉCHAGE
"MANIFESTATION HIPPIQUE"

La Mini

135€* TTC
Port inclus**

40 PLAQUES + 60 FLOTS
ou 100 PLAQUES
ou 95 FLOTS

Les Deux
(la Super + la Mini)

349€* TTC
Port inclus**

+ CADEAU
AU CHOIX
(IDEM LA SUPER)

DOCUMENT ET COULEURS NON CONTRACTUELS.

PLAQUE : 13 x 17 CM
PLASTIQUE FOND COULEUR
AU CHOIX, IMPRESSION
1. COULEUR AU CHOIX
(SOUS RESERVE DE LISIBILITE)
SANS NUMÉROTATION DE PRIX
MOTIF ET CADRE AU CHOIX
FLOT : MÉDAILLON Ø 48 MM
PLASTIQUE FOND COULEUR AU CHOIX
IMPRESSION 1. COULEUR AU CHOIX
MOTIF AU CHOIX, HAUTEUR 29 CM

COULEUR FOND PLAQUE au choix :
Blanc - Noir - Argent - Or - Vert Bocage
Bleu Pacifique - Rouge.
COULEUR DECOR :
Blanc - Noir - Argent - Or
Vert Bocage - Bleu Pacifique .



CADRE N° 1



CADRE N° 2



CADRE N° 3



CADRE N° 4



CADRE N° 5

MOTIFS PROPOSÉS :



OU AUTRE (NOUS PRÉCISER)

PLAQUE : 10 x 10 CM
PLASTIQUE FOND COULEUR
AU CHOIX, IMPRESSION
1. COULEUR AU CHOIX
(SOUS RESERVE DE LISIBILITE)
SANS NUMÉROTATION DE PRIX
MOTIF ET CADRE AU CHOIX
FLOT : MÉDAILLON Ø 48 MM
PLASTIQUE FOND COULEUR AU CHOIX
IMPRESSION 1. COULEUR AU CHOIX
(SOUS RESERVE DE LISIBILITE)
MOTIF AU CHOIX
HAUTEUR 17 CM

* PAVILLON A LA COMMANDE - DELAI 15 JOURS (PRÉCISER LA DATE DU CONCOURS) - ** SUPPLÉMENTAIRE PORT EXPRESS 15,00 EUROS

Consacré au monde du cheval

www.spring-cheval.fr

Notre nouvelle...
dédié aux clubs hippiques
et autres passionnés du cheval,
pour mieux vous servir.

Offre de lancement
-5%
Sur le total
de votre commande
passée depuis le site.

+ un jeu de
Fléchage Spécial Concours
→ détails sous 13

Téléchargez votre bon de commande

Toutes nos offres et savoir-faire
sont sur www.spring-serigraphie.fr

Nouveau

**2 sites internet
en ligne**

**Institutionnel
Dédié à nos savoir-faire**

www.spring-serigraphie.fr

Feuilletez le catalogue, téléchargez
les bons de commande...

SPRING
communication

Toujours au
05 49 73 33 88

79000 NIORT

Confirmations et *nouveaux talents*

Le Grand National 2012 est lancé. Les premiers résultats témoignent des atouts du circuit : confirmation des talents et émergence de nouveaux couples. Compte rendu.

CONCOURS COMPLET : VICTOIRE DE L'ÉCURIE THÉAULT



Le 2 mars, sous la houlette de Pierre Poitte, le CE d'Ous Pins à Tartas accueillait la 1^{ère} étape du Grand National 2012 de concours complet. Comme l'an passé, Nicolas Touzaint, courant cette fois-ci sous les couleurs de l'écurie Théault, s'impose en leader en plaçant ses 2 montures, Lesbos et Hildago de l'Île en pole position, dès le dressage. Il rentre du cross sans aucune pénalité aux obstacles avec ses deux chevaux, mais avec un peu de temps dépassé, et réussit les sans faute sur l'obstacle. Comme beaucoup d'autres couples ne rentreront pas dans le temps imparti, il reste en tête avec Lesbos, offrant la victoire de cette 1^{ère} étape à l'écurie Theault, devant l'écurie Equip Horse - La Grande Ferme, Lionel Guyon et Nemetis de Lalou, et l'écurie Coursier.fr, Eddy Sans et Phosphore de Lhocre. Orlane Hillereau prend la tête du Challenge FFE Jeunes Seniors devant Arnaud Etienne Ducoin et Maxime Livio.

SAUT D'OBSTACLES : VICTOIRE DE L'ÉCURIE EQUIN NORMAND



La 1^{ère} étape du Grand National de CSO a été organisée, du 16 au 18 mars à Auvers dans les installations d'Alain Hinard. Sur les 55 partants au départ du Grand Prix Pro Elite, support du Grand National et de paris sportifs, seuls 3 couples sortent sans pénalités du tour initial : Alexis Gautier / Helios de la Cour, Aymeric de Ponnat / Armitages Boy, et Yannick Gaillot / Manoir des Pieux. 7 autres couples sont repris pour la deuxième manche avec 4 points à leur compteur. Le couple double Champion de France, Alexis Gautier et Helios de la Cour, est le seul à terminer ses deux parcours sans aucune pénalité, accordant la victoire de cette 1^{ère} étape à l'écurie Equin Normand. L'Ecurie Litière-cheval.com - Horse Prestige (Pauline Guignery / Meadow de l'Othain) est 2^{ème} et l'Ecurie Igienair - Viafrance Normandie (Aymeric de Ponnat / Armitages Boy), 3^{ème}. Arnaud Thomas est, quant à lui, sacré meilleur jeune du Challenge FFE Jeunes Seniors de cette étape.

DRESSAGE : VICTOIRE DE L'ÉCURIE VERNEUIL DRESSAGE



Les 24 et 25 mars, 18 couples représentant 10 écuries ont présenté leurs reprises dans le nouveau manège du Pôle Européen du Cheval au Boulerie Jump, dirigé par Philippe Rossi. Cette 1^{ère} étape de dressage a permis d'expérimenter l'affichage en direct des notes de chaque figure pour le public. Associée à Avec Plaisir, Laurence Vanommeslaghe qui participe pour la 1^{ère} année au Grand National et effectuait son premier Grand Prix au Mans le remporte avec 65.979% ce qui donne la victoire d'étape à son écurie Verneuil Dressage, devant les écuries Equidia Life de Julia Chevanne et Luciano 182 et Team Normandie - Verneuil Dressage de Jean-Philippe Siat et Tarski van de Zuuthoeve. Après avoir pris la tête du Grand Prix Pro Elite le samedi, Laurence Vanommeslaghe et Avec Plaisir s'imposent de nouveau le dimanche dans la Pro Elite Libre avec une moyenne de 71.600%.

Cette 2^{ème} victoire permet à l'écurie Verneuil Dressage de prendre des points supplémentaires. Le Challenge FFE Jeunes Seniors est remporté par Hélène Legallais devant Pauline Leclercq.



**LE GRAND NATIONAL
2012 ENVAHIT LA TOILE**
Facebook, Twitter,
Youtube, Dailymotion,
Vimeo... Les réseaux
sociaux prennent le relais
du site officiel du Grand
National afin suivre l'évé-
nement en quasi direct !

Inscrivez-vous sur les
différents sites pour suivre
au plus près le circuit :
Facebook : www.facebook.com/GrandNationalFFE
Twitter : www.twitter.com/GrandNational12
Youtube : www.youtube.com/GrandNational2012
Dailymotion : www.dailymotion.com/GrandNationalFFE
FFE TV : www.ffe.com/FFE-TV

Dynamisme et développement

La FFE-CNTE mène de nombreuses actions afin d'améliorer et de développer les infrastructures. Le point.

LE TOURISME ÉQUESTRE DÉVELOPPE SON RÉ- SEAU

Depuis la rentrée de septembre, la FFE-CNTE met un point d'honneur à développer ses relations avec les acteurs des sports de nature.

En effet, après près de 2 ans de collaboration fructueuse avec la FF Randonnée, la FFE-CNTE entend bien poursuivre son intégration au sein du réseau en se rapprochant des autres fédérations sportives et des gestionnaires d'espaces naturels.

Au cours du dernier trimestre 2011, différents rendez-vous ont été pris avec les représentants de la Fédération des Parcs Naturels Régionaux et de la Fédération des Gîtes de France notamment. Si la collaboration avec ces deux instances n'en est pour le



©Véronica Chéreau/FFMmodier

moment qu'à ses prémices, différentes actions communes ont déjà été évoquées et des projets plus ambitieux devraient voir le jour prochainement.

Le projet de réactualisation de la convention avec l'ONF devrait, quant à lui, être finalisé avant l'été 2012.

D'autre part, les échanges avec la Fédération Française de Cyclotourisme ont été prolifiques puisqu'une convention fondée sur une vision partagée de la défense de l'environnement, de la sauvegarde du patrimoine et de la préservation des sites de pratique, a été signée dès le mois de novembre.

Une rencontre avec les représentants de la Fédération Française de Cyclisme est également programmée pour le 1^{er} semestre 2012.

LE TOURISME ÉQUESTRE À DIMEN- SION EUROPÉENNE

Aujourd'hui, le tourisme et les loisirs sportifs de nature ne peuvent être envisagés sans évoquer la dimension européenne. S'inscrivant dans cette dynamique, la FFE-CNTE travaille actuellement à l'organisation de son 1^{er} Congrès européen de tourisme équestre qui se déroulera en mai.

Lors de cet événement, destiné aux comités de tourisme équestre de la FFE, et en particulier aux régions ayant des frontières communes avec un ou plusieurs pays européens, le tourisme équestre sera abordé à travers une thématique forte : les relations transfrontalières.

Seront conviés les représentants des Organismes Nationaux de Tourisme Equestre ainsi que différents acteurs européens concernés par le tourisme équestre et les sports de nature.

Cesera également l'occasion de faire le point sur les actions menées en France depuis les Assises nationales de 2008 – dans le cadre du Schéma national de développement des infrastructures du tourisme équestre 2009/2012 – et de définir de nouvelles perspectives.

FORMATION AU BALISAGE : UN AN APRÈS

Un an s'est écoulé depuis la mise en place, en avril 2011, des nouveaux cursus de formation au balisage de la FFE-CNTE, et c'est un premier bilan positif qui est dressé.

En effet, les 8 formateurs de baliseurs équestres de la FFE-CNTE, opérationnels depuis septembre 2011, ont déjà organisé une quinzaine de stages de formation en Lorraine, Picardie, Île de France, Franche-Comté et Nord Pas de Calais.

CONTACT

FFE Tourisme
T 02 54 64 46 80
mail tourisme4@ffe.com
www.ffe.com/tourisme

A ce jour, ce sont plus de 90 baliseurs équestres qui ont pu bénéficier de ces formations et qui sont aptes à intervenir sur le terrain ; on estime qu'ils seront une centaine d'ici l'été. A travers ces constats, on peut dire que la mise en place des formations au balisage répond à un réel besoin et que les bénévoles souhaitant s'investir dans l'aménagement des itinéraires de randonnée équestre sont bien présents.

Les régions du sud de la France n'ont pas encore pu organiser de formations, faute d'intervenant qualifié.

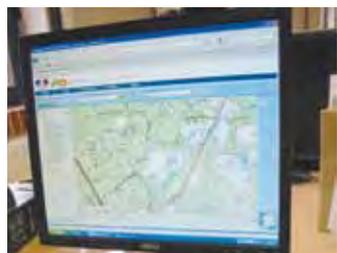
Afin d'y remédier et de développer une offre de formation homogène sur l'ensemble du territoire, la FFE-CNTE prévoit de former une 2^{ème} promotion de formateurs en avril et en mai à Lamotte. Les régions viennent d'être sollicitées afin d'inscrire un candidat.

RÉSEAU DES CORRESPONDANTS RÉGIONAUX INFRASTRUCTURES

En décembre dernier, les correspondants régionaux infrastructures se sont réunis à Lamotte pour une nouvelle journée d'échange et d'information.

Les permanents des CRE-CRTE en charge des dossiers relatifs au développement des infrastructures du tourisme équestre étaient également conviés.

Cette journée a permis de faire le point sur les



différentes actions menées au niveau national par la FFE-CNTE puis, dans le cadre d'ateliers, de travailler sur deux thématiques spécifiques :

- La cartographie numérique : les participants ont pu se familiariser avec différents outils numériques, notamment avec divers modèles de GPS et des logiciels de cartographie.
- La classification des itinéraires équestres : après cette première journée d'échanges, un sondage, complété par une enquête-questionnaire, a permis de poser les bases d'un cahier des charges permettant d'évaluer la qualité d'un itinéraire équestre.

Une première version de ce cahier des charges sera disponible dans les prochaines semaines.

QUELLE REPRÉSENTATION DU TOURISME ÉQUESTRE DANS LES CDESI ?

Fin 2011, la FFE-CNTE a mené une enquête auprès de l'ensemble des CDTE afin d'établir un état des lieux sur les Commissions Départementales des Espaces Sites et Itinéraires (CDESI) et notamment sur la représentation des acteurs du tourisme équestre en leur sein.

50 CDTE, soit un peu plus



de la moitié, ont répondu à cette enquête...

Bien que seulement la moitié des CDTE ait répondu à cette enquête, la quasi-totalité des départements ayant une CDESI y est représentée.

En effet nos chiffres concordent avec ceux de l'observatoire PDESI-CDESI du Pôle Ressources National des Sports de Nature qui comptabilise 31 commissions (données au 4/10/2011).

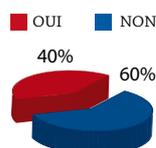
Les graphiques ci-dessous montrent par ailleurs que le tourisme équestre est assez bien représenté au

sein des commissions et que c'est dans ce cadre que les intérêts des cavaliers sont le mieux pris en compte.

Toutefois, à l'échelle de la France, le déploiement et l'efficacité des CDESI semble encore timide. Elles constituent pourtant un outil intéressant pour le développement des sports de nature et la protection des sites de pratique.

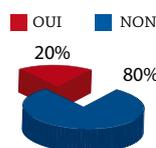
La présence et la participation active des acteurs du tourisme équestre y est indispensable !

Pour en savoir plus : rendez-vous sur l'espace tourisme du site FFE et consultez le site de l'observatoire CDESI-PDESI du Pôle National des Sports de Nature sur <http://www.cdesi-sportsdenature.fr/>



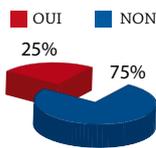
CDESI en place

60% des Présidents de CDTE ayant répondu au questionnaire déclarent qu'une CDESI est en place au sein de leur département, soit un total de 30 Commissions recensées.



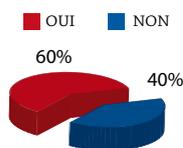
Sièges tourisme équestre au sein de la CDESI

Des représentants du tourisme équestre siègent dans 24 CDESI sur les 30 identifiées.



Intérêts cavaliers pris en compte au sein de la CDESI

Dans les CDESI en place, 75% des Présidents de CDTE estiment que les intérêts cavaliers sont bien pris en compte.



Intérêts cavaliers pris en compte dans un autre cadre que la CDESI

Dans les départements sans CDESI, 8 Présidents sur 20 déclarent que les intérêts cavaliers sont tout de même bien pris en compte par d'autres structures, notamment par des commissions au sein des Directions Jeunesse et Sport ou encore des Conseils Généraux.

EDITH CUVELIER

A l'occasion de l'Assemblée générale du Comité Régional d'Équitation du Nord-Pas de Calais, le 13 février, Edith Cuvelier, présidente du CRE, a été décorée de la médaille d'argent Jeunesse et Sport.

Véronique Lecocq et Annie Walle du CRE Nord-Pas-de-Calais ont également été décorées de la médaille de bronze.



TEAM CAISSE D'ÉPARGNE

Pénélope Leprévost fait partie des 19 athlètes représentant 11 disciplines, choisis par les Caisses d'Épargne, dans le cadre d'Esprit JO, programme d'accompagnement et de mise en avant d'athlètes français dans leur préparation aux Jeux Olympiques de Londres 2012, soutenu par les différentes Caisses d'Épargne régionales. Pénélope est l'ambassadeur de la région Normandie.

CIRCUIT DE RANDONNÉE

La commune de Brissac Quincé, 49, propose aux cavaliers et meneurs un nouveau circuit de randonnée de 42 km.

Le point de départ est équipé de barres d'attache et d'un point d'eau potable. Circuit téléchargeable sur www.ot-brissac-loire-aubance.fr/loisirs/randonnées-équestres.

HIPPOLIA

Le pôle de compétitivité Filière équine, la Fondation de Coopération Scientifique et le Syndicat Mixte pour la recherche et le développement de la filière équine dans le Calvados et la Basse-Normandie communiquent désormais sous l'identité Hippolia.

Cette identité marque la volonté des 3 structures d'accroître sur le plan national et international, la visibilité de la recherche et de l'innovation française dans la filière équine

Notamment, Hippolia porte à l'international l'image d'une filière équine française innovante, dans la perspective des JEM Normandie 2014, contribuant ainsi au projet territoria qui doit faire de cet événement international un outil de développement. www.hippolia.org

ACADÉMIE PÉGASE

L'Académie Pégase a décerné ses prix 2012.

Le Prix Pégase ENE qui récompense depuis 1989 un ouvrage qui contribue à une large diffusion de la culture équestre a été décerné à Claire Veillères pour son roman *La Capture* (Edition du Rocher) et le Prix Spécial Cadre Noir réservé aux ouvrages s'adressant essentiellement aux professionnels et aux universitaires a été remis à Hélène Dubois Aubin pour *Légendaire Cheval* paru aux éditions Mens-Sana.

LA GALOUPIOTE



De mars à décembre, Cynthia Guerrero et Rémi Jacquier parcourent la France et l'Espagne, à partir de Perrouges, dans l'Ain à bord de la Galoupiote, une roulotte éco construite et tractée par 2 chevaux francs-comtois. Plus qu'un moyen de transport, la Galoupiote est un café-citoyen itinérant

associatif à vocation environnementale et culturelle.

Elle propose, à chaque étape de son parcours, des ateliers de sensibilisation environnementale et des animations culturelles. www.la-galoupiote.com

EXPO OURASI



La galerie Tarquinia à Trouville-sur-Mer présente jusqu'au 10 mai une exposition photos d'Ourasi à l'occasion du 32^{ème} anniversaire du quadruple vainqueur du Prix d'Amérique.

10 % du prix de vente des tirages exposés seront reversés afin de contribuer à son entretien au haras de Gruchy.

www.tarquinia.fr.



Détenteur d'équidés : *déclaration obligatoire*

La déclaration de détenteur d'équidés auprès de l'IFCE a pour objectif de recenser les lieux de stationnement des équidés. Elle permet de mettre en place les mesures sanitaires nécessaires en cas d'épidémie. Les textes d'application du décret détenteur sont parus et le défaut de déclaration de détention peut désormais être sanctionné par une amende de 450€.

QUI SE DÉCLARE ?

On entend par détenteur d'équidés toute personne physique ou morale responsable d'un équidé à titre permanent ou temporaire, à l'occasion d'une manifestation sportive ou culturelle y compris durant le transport ou sur un marché.

La notion de « détenteurs d'équidés » est conditionnée par le fait de posséder ou de gérer un ou plusieurs prés, ou écuries.

Par exemple, déclarez-vous si vous êtes :

- un dirigeant de centre équestre,
- une personne prenant un ou plusieurs chevaux en pension,
- un éleveur,
- un gérant de gîtes d'étape équestre,
- un organisateur de concours,

Attention : si vous ne vous déclarez pas, vous risquez une amende de 450 €.

Si vous êtes dirigeant d'un centre équestre, dans lequel plusieurs chevaux sont en pension, c'est à vous d'effectuer la démarche. La déclaration de détenteur d'équidés recense uniquement les prés et écuries. Les mouvements d'équidés, entrées



©FFE-PSV

et sorties, sont consignés au sein du registre d'élevage. Pour plus d'informations sur le registre d'élevage, vous pouvez consulter l'espace ressources sur le site internet de la FFE www.ffe.com, onglet « équidés », fiche « tenir un registre des équidés. »

COMMENT EFFECTUER SA DÉCLARATION ?

Deux procédures sont possibles. La déclaration peut se faire via internet ou papier.

- Sur le site internet des Haras nationaux - www.haras-nationaux.fr. Après vous être identifié pour accéder à votre espace personnel, allez sur l'onglet Gestion de vos lieux de détention et suivez les instructions.

- Sur formulaire papier Déclaration d'un lieu de stationnement.

Téléchargez-la ou demandez-la au 0 811 90 21 31.

Une fois remplie, envoyez-la à l'adresse suivante : IFCE - SIRE - Enregistrement des détenteurs - BP3 - 19231 - Arnac Pompadour Cedex.

Les informations obligatoires à renseigner sont :

- l'identité du responsable des équidés,
- l'adresse postale,
- l'adresse où sont hébergés les équidés,
- l'identité et les coordonnées de la personne sur place à contacter en cas de besoin.

Des informations complémentaires facultatives peuvent être indiquées : les surfaces consacrées aux équidés, le nombre de chevaux, et l'activité. La déclaration est unique et définitive. Elle n'a pas à être renouvelée chaque année. Si vous n'avez jamais accueilli d'équidés, enregistrez-vous

avant l'arrivée du premier cheval sur le lieu de stationnement concerné.

Une fois la déclaration reçue, l'IFCE attribue :

- un numéro d'identification au détenteur,
- un numéro d'identification pour chaque lieu de détention.

Vous pouvez déclarer plusieurs lieux de détention, chacun aura son propre identifiant. Lorsque votre exploitation comprend plusieurs parcelles ou lieux, n'oubliez pas de tous les mentionner. Seuls un changement d'adresse ou une modification de statut nécessitent une nouvelle déclaration. Cette modification doit s'effectuer dans un délai maximum de 2 mois. Si vous n'accueillez plus d'équidé, même temporairement, vous devez fermer le lieu de détention - toujours au moyen de la déclaration papier ou internet.

RÉFÉRENCES JURIDIQUES :

Articles D.212-50 et suivants du code rural et de la pêche maritime

Article R215-14 du code rural et de la pêche maritime

Bienvenue aux *nouveaux adhérents*

EGN désigne les Ecuries du Grand National



ALSACE

ORAG Ecurie Bellefontaine Ernwein Sybil 166 Rue Principale Domaine de Bellefontaine 67130 Lutzelhouse 03 88 33 64 75

ORAG Haras des Hussards Lebas Jacques Domaine de Ritterschen 67260 Siltzheim 06 80 88 28 95

AQUITAINE

CLAG Poney Galop Desfrenne Florence Route de la Houn 40180 Hinx 06 18 15 78 48

CLAG Centre de Tourisme Equestre Larrun Alde Yriarte Andoni 455 Chemin D'Erramuntetia 64122 Urrugne 06 89 02 25 69

ORAG Association des Cavaliers Ambaresiens Bordes Laurent 32 Rue de Lyonnais 33440 Ambares et Lagrave 06 19 78 54 71

ORAG Ecurie de Traouquelane Sabathier Paul Rte de Traouquelane 40230 St Geours de Maremne 06 74 53 59 96

BOURGOGNE

CLAF A F E I Bordy Barbara La Bretonnière 71440 St Vincent en Bresse 06 76 83 28 51

CLAF Association des Cavaliers du Ranch 19 Mauceri Nicole 1789 Rue du Coreau 71580 Saillenard 03 85 74 10 60

ORAG Les Brejoires Gounelle de Pontanel Anne-Laure 5 Rue des Septiers 58150 Garchy 06 80 90 33 15

BRETAGNE

ORAF Les Ecurie du Petit Bois Clerice Anne-Laure La Ville Madio 22940 Plaintel 06 81 63 07 98

ORAG Centre Equestre de la Ville Neuve Bretesche Véronique La Ville Neuve Guyot 22170 Boqueho 06 19 34 23 57

ORAG Ecurie Lamande Gonzalez Jean 33 Rue de L'Argoat 22260 St Clet 06 84 98 90 35

ORAG Jacopin Solenne Jacopin Fall Solenne 29 Allée des Jardins 29800 Landerneau 06 62 68 63 44

ORAG Ecurie Pascal Maltret Maltret Pascal Kergoat 29860 Plabennec 06 30 24 53 75

CENTRE VAL DE LOIRE

ORAF Les Copains du Souverain Leisner Thibault Michelle Le Souverain 36360 Faverolles 06 72 15 32 83

CHAMPAGNE ARDENNES

ORAF Association P'tit Trot Cunfinois Mutter Véronique 35 Grande Rue 10360 Cunfin 03 25 38 41 20

CORSE

ORAF Ranch U Tragulinu Provent Romain Casa D'Anghjulu Maria Poggi Place de L'Eglise 20253 Farinole 06 17 14 52 12

ORAF Jump In Borgo Bousquet Jennifer Route de la Gare 20290 Borgo 06 64 80 17 62

COTE D AZUR

ORAF Les Crins du Rocher D'Or Becquet Nathalie 1271 Chemin de Font du Roux 83780 Flayosc 04 94 70 49 20

FRANCHE COMTE

ORAF Les Cavaliers du Val des Charmes Richard Jean-Claude Ecuries du Val des Charmes Hameau du Val des Charmes 70000 Charmoille 06 73 00 27 44

ILE-DE-FRANCE

ORAG Les Ecuries du Vivier Fremondier Amandine 1 Chemin Départemental 144 A 77610 Fontenay Tresigny 06 47 83 59 11

LANGUEDOC ROUSSILLON

CLAF Equinature 48 Hillat Céline Lieu Dit Le Mazel 48100 Antrenas 06 81 06 91 09

ORAG Trivez Francois Trivez Olivier Le Mas Lozard 30430 Barjac 04 66 60 22 65

ORAG Haras de la Jasse Barat Tanguy Chemin Rural 37 Bis Peytavi 34500 Béziers 06 81 51 27 40

ORAG Ecurie Jérôme Maurel Maurel Jérôme Chemin de Ceyras Rd 4 E 4 34725 St André de Sangonis 06 24 14 42 43

LORRAINE

ORAG Pillot Sandrine Pillot Sandrine 132 Grande Rue 54710 Ludres 06 73 07 48 57

ORAG Ecuries Billebaut Sébastien Billebaut Sébastien 4 Rue de la Barotte 55500 Cousances les Triconville 06 80 70 10 13

MIDI-PYRENEES

ORAF Asso Equi Landes Caubel Christian Chemin de la Rivierette la Perière 31290 Villefranche de Lauragais 05 61 81 66 32

ORAF Parlons Cheval Parlons Comminges Udave Annabelle 17 Rue des Ecoles 3 Csm 31360 St Martory 06 26 01 09 85

ORAG Les Ecuries de Merlanes Theuns Jamie Lieu Dit Merlanes 82220 Molières 06 18 69 88 19

ORAG Ecurie des Crouzettes Etineau Laura Les Crouzettes 82230 Genebrières 06 29 68 13 13

ORAG Ecuries de Borde Neuve Margarita Emmanuel Lieu Dit Borde Neuve 82500 Auterive 06 15 10 12 86

NORD PAS-DE-CALAIS

ORAF Les Centaures D Arcadia Bordzakian Orlande 54 Route de Coupigny 62170 Beussent 03 21 05 82 06

ORAF Association St Georges Attelage Passion Thuillier Patrick 22 Rue Principale 62770 St Georges 06 87 44 61 52

NORMANDIE

ORAF Association des Ecuries de Paix Boulan Béatrice 20 Grande Rue 27700 Cuverville 06 79 13 35 90

ORAG Les Ecuries de L'Ambre Dumontier Valérie 27 Rue de la Galaisière 50200 St Pierre de Coutances 06 85 19 72 54

ORAG Les Ecuries D'Am Rolus Sarlo La Boe 61300 Crulai 02 33 24 44 93

ORAG Aux Sabots du Pivard Humblot Emilie La Gaillarde 955 Route du Pivard 76570 Ste Austreberthe 06 33 90 42 97

PAYS DE LA LOIRE

CLAG Haras des Noces Lehot Christine

Château des Noces Pulteau 85390 Bazoges en Pareds 06 08 93 30 23

ORAF Association Sport Cheval Fonteneau Bernard 4 Rue du Pinier la Favrie 85500 Les Herbiers 06 85 57 71 90

ORAG Reveilleau Agnès Reveilleau Agnès 11 Rue des Roseaux 49070 St Lambert la Potherie 06 89 68 75 67

ORAG Cholet En Selle Cara Cécile Lieu Dit La Mauny 49340 Tremontines 06 51 85 86 67

ORAG Ecurie des Fées Dubeau Céline La Petite Frapillonnière 49380 Champ sur Layon 06 07 60 40 61

PICARDIE

ORAG Ecurie Team Jean André Paris Paris Jean-André 33 Rte de Bierancourde 02300 Camelin 06 58 11 52 71

ORAG Les Ecuries du Vieux Moulin David Céline 14 Rue du Fonds Pernant 60200 Compiègne 06 07 02 79 38

ORAG Earl L'Ecurie du Vieux Château Vidal Cindy 20 Rue de Paris 60440 Nanteuil le Haudouin 06 29 92 20 68

POITOU CHARENTES

CLAG Elevage de la Fontenille Jouanno Sylvie Ld la Fontenille 86160 Champagne St Hilaire 06 78 86 62 29

ORAG Dream Pony Saint Martin Lydie Village Vacances du Caes Cnrs la Vieille Perrotine 17310 St Pierre d'Oléron 06 13 76 42 36

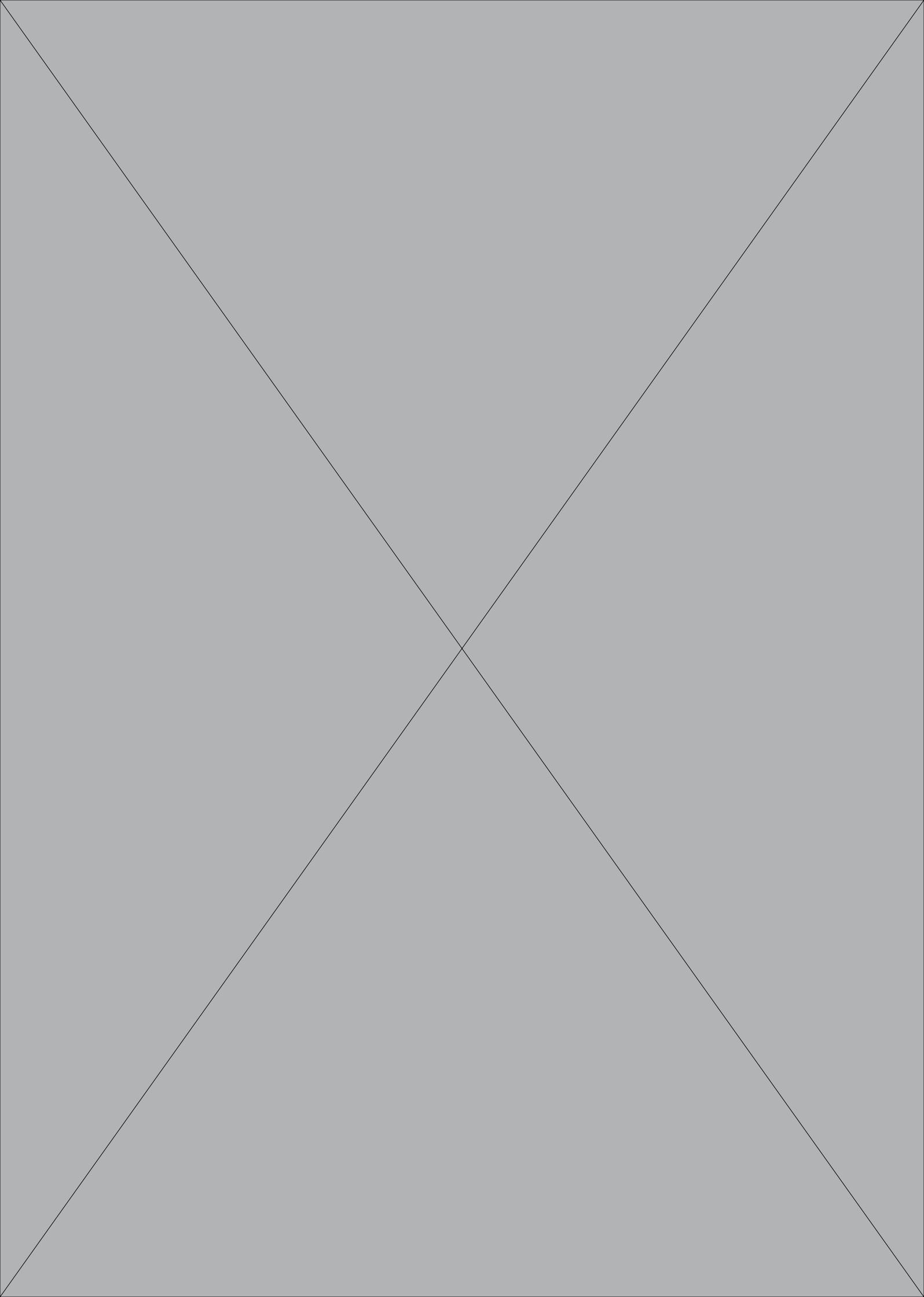
RHONE-ALPES

ORAF Equi Tra Locatelli Sylvie 14 Rue Bouvard 01000 Bourg en Bresse 06 78 52 43 56

ORAG Ecuries de L'Embouy Garcin Valérie La Côte 26570 Montbrun les Bains 04 75 28 87 98

ORAG Horse Action Audigier Daniel 7 Rue de Saint-Cloud 69007 Lyon 06 27 93 34 12

ORAG Haras Krf Fontanel Kirsten 302 Chemin des Grandes Vierres 69380 Dommartin 06 12 51 39 79



La FFE met le pied à l'étrier.

Generali, assureur leader dans le monde du sport, remercie la FFE, 1^{ère} fédération sportive à signer la Charte du Sport Responsable.



Charte Sport
Responsable

Les 6 grands principes de la Charte
du Sport Responsable :

1. Rendre notre sport accessible au plus grand nombre.
2. Promouvoir les valeurs du sport.
3. Sensibiliser les pratiquants aux bons réflexes santé et sécurité.
4. Adopter des pratiques éco-responsables.
5. Faciliter l'insertion et la reconversion de nos sportifs.
6. Entraîner dans notre démarche nos clubs, nos sportifs, nos publics et nos partenaires.



GENERALI

Solutions d'assurances

Génération responsable